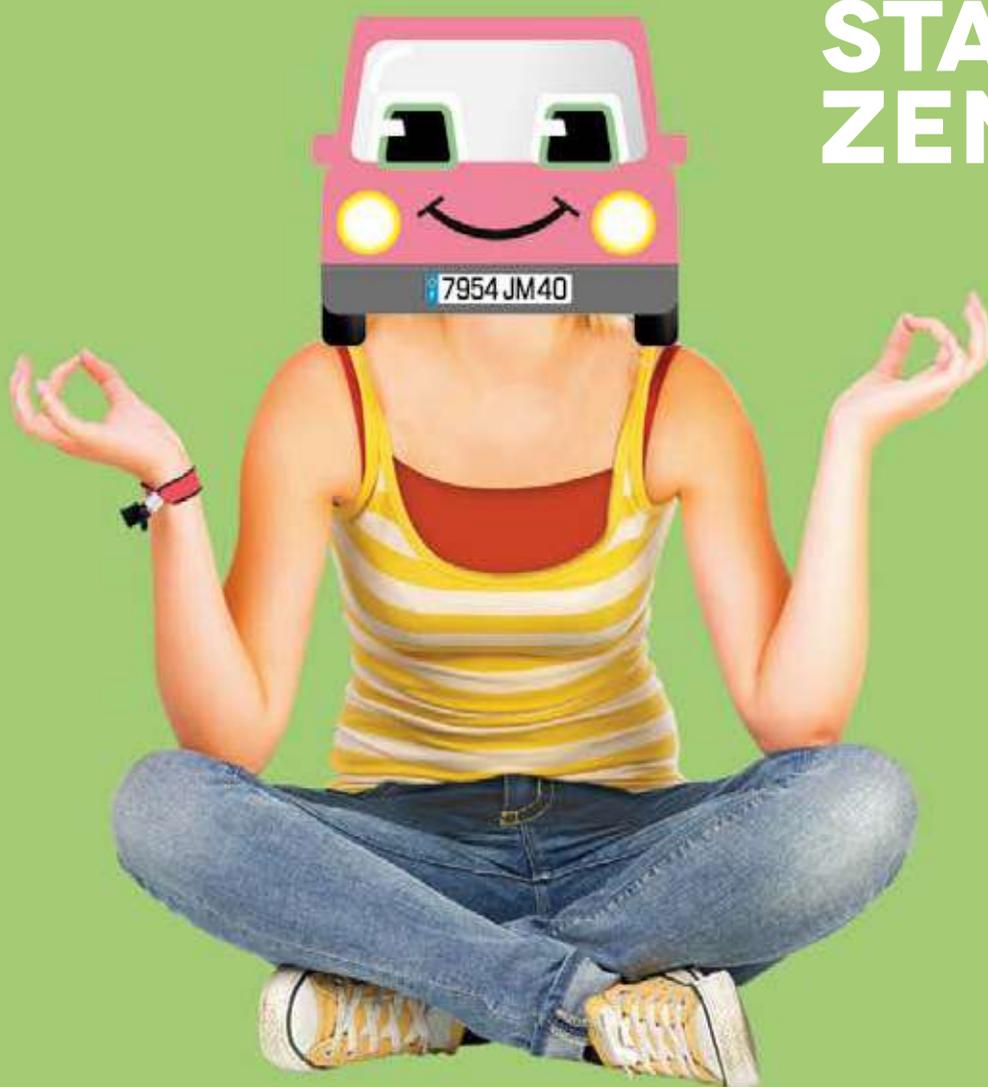




STATIONNEZ ZEN EN CENTRE-VILLE LES NOUVEAUTÉS 2018



FOCUS 11

Une nouvelle politique de stationnement au service du centre-ville



NUANCES UNIKALO PPM

Showroom & conseils déco

Peintures | Revêtements sol & mur | Parquets | Outillage | Décoration | Tissus | Réfection fauteuil



GRAND CHOIX DE
**parquets
l.v.t.**

VENEZ NOUS RENDRE
VISITE !



DISTRIBUTEUR DES
PEINTURES **unikalo**

OUVERT AUX
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

OUVERT
LUNDI AU VENDREDI
8H-12H / 14H-18H30
LE SAMEDI
9H-12H / 14H-17H

NUANCES UNIKALO PPM - 1646 RUE DU MARÉCHAL JUIN - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. 05 58 75 90 66

Autres magasins distributeurs des peintures Françaises Unikalo sur : www.unikalo.com



Charles Dayot
président de Mont de Marsan Agglo
maire de Mont de Marsan

Cette année 2018 prolonge l'année précédente avec la volonté d'inscrire notre ville et notre agglomération dans le paysage Landais et au-delà des limites géographiques régionales. Lors de la cérémonie des vœux, nous avons mis à l'honneur les "Talents du territoire" : ces talents sont sportifs, avec Gaëtan Laborde, Montois qui évolue aux girondins de Bordeaux, Yannick Dehez, employé municipal et champion de France de boxe anglaise catégorie mi-moyens, et Lucas Mahias, champion du monde de moto Supersport. Ces talents sont aussi des jeunes femmes venues de Colombie, des États-Unis, du Liban, de la Chine et de l'Autriche. Dans ce numéro, elles partagent avec nous leur regard sur notre ville et mettent en relief les atouts de notre territoire avec un regard neuf dont nous autres Montois ne disposons pas.

L'attractivité de notre territoire est notamment le fruit d'une politique d'investissement ambitieuse, que nous poursuivons en 2018. Je veux à ce titre évoquer la rénovation prochaine de la place Pancaut, qui bénéficie d'une fréquentation de plus en plus importante, la requalification du quartier de Saint-Médard, et la réalisation de la deuxième tranche du Boulevard Nord, qui apportera encore plus de fluidité dans notre cœur d'agglomération. La réfection du centre bourg de Saint-Perdon viendra prochainement clôturer la liste des nombreux villages dont le centre a fait peau neuve. L'Auberge Landaise, notre salle préférée à tous, sera bientôt elle aussi complètement rénovée. Notre territoire est aussi riche de son patrimoine naturel, qu'il nous faut mettre en valeur et dont il nous faut prendre soin. À ce titre, nous inaugurerons dans quelques semaines l'étang de Massy, à Gaillères. L'éducation est plus que jamais un sujet d'actualité avec l'inauguration, il y a quelques jours, de l'école supérieure de design des Landes. Notre offre

d'enseignement supérieur s'élargit, et nous aurons à cœur de poursuivre et multiplier les partenariats avec des universités de notre Région. Les synergies entre nos tissus universitaire et économique locaux tendent naturellement à se développer, dans l'intérêt de tous. La question des transports me paraît toute aussi fondamentale pour les habitants et les entreprises de notre territoire. Nous devons nous mobiliser pour que la LGV et la modernisation du tronçon Bordeaux - Mont de Marsan génèrent un gain de temps substantiel dans nos mobilités quotidiennes. À cela s'ajoute à une volonté de voir le tronçon routier Caloy - Saint-Avit requalifié, notamment pour un plus grand confort et une plus grande sécurité des automobilistes. Quant à la redynamisation du centre-ville de Mont de Marsan, l'une de mes grandes priorités pour les années à venir, elle ne se résume pas à la seule problématique du stationnement. Il faut créer les conditions de la venue des touristes et des habitants de notre bassin de vie. Je pense que le musée Despiau-Wlérick, un des joyaux français de la sculpture des 19^e et 20^e siècles, pourrait être un élément phare de cette attractivité. Il y a quelques jours, le festival Jazz au Pôle fut un très grand succès, entre autres grâce à une tête d'affiche exceptionnelle, Manu Katché, batteur français à la carrière internationale derrière Peter Gabriel ou Sting, notamment. Dans quelques semaines, le Théâtre de Gascogne accueillera Ariane Mnouchkine pendant quatre jours de rencontres, de partage et d'ateliers de théâtre avec la troupe française la plus connue au monde. 2018 s'ouvre enfin sur le renouvellement des conseils de quartier. J'invite toutes les Montoises et les Montois à participer à cette instance de démocratie directe et participative.

Bonne lecture à tous.

4 Regards d'ailleurs

6 Budget

■ Budget primitif 2018

8 Développement éco

■ Faites de la création & reprise
■ Promotion de l'éco-conception

9 Aménagement

■ Plan Climat-Air-Energie Territorial
■ PLU

10 Social - Petite enfance

■ Le RAM a 10 ans
■ Plateforme sociale, un acteur contre la précarité
■ le Panier Montois : 30 ans d'aide alimentaire

11 Dossier : la réforme du stationnement

17 Vie des communes

■ Pouydesseaux : Foyer Saint-Jean
■ Mazerolles : un espace numérique à la mairie
■ De futurs éco-citoyens

18 Politique de la Ville

■ Le projet de renouvellement urbain
■ La Moustey : rénover le lien social

33 Culture

■ Ariane Mnouchkine : 4 jours de soleil
■ Métamorphose du Marque-pages
■ Le Printemps de Bougue
■ Le Théâtre des Lumières a 10 ans

34 Agenda culturel



m2m.ag # 13

Directeur de la publication : Charles Dayot Rédactrice en chef : Anne-Marie Commenay
Rédaction : Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Julie Font, Pascal Larrazet, Virginie Mattlin, Margot Marcial, Sandrine Persillon, François Puyo Publicité : Baltazar (Contact : Corinne Dutin 06 47 05 63 09) Conception graphique : Monsieur Formytable
Photographies : Paul Soubiron, Yvan Marioski, Gilles Morelle, Eric Erb, DR Imprimeur : Sodai, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale Distribution : Adrexo et les agents de la Ville et de l'Agglo Tirage : 30 500 exemplaires Dépôt légal : janvier 2018 / ISSN / 2259-1249



Retrouvez l'actu de la Ville
de Mont de Marsan P. 19 > P. 31

Clap sur la Ville et l'Agglo !

Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

montdemarsan.fr
Mont de Marsan ma ville
montdemarsan-agglo.fr
Mont de Marsan Agglo
Youtube: Mont de Marsan

Regards d'ailleurs

TÉMOIGNAGES Elles sont Libanaise, Américaine, Autrichienne, Colombienne ou Chinoise. Elles ont toutes entre 20 et 30 ans et sont installées à Mont de Marsan depuis plusieurs années ou depuis la rentrée scolaire. Ici pour le travail ou pour leurs études, Jamal, Eileen, Indira, Lisa et Yifan ont eu l'occasion de découvrir la ville, son environnement et ses habitants. Elles portent ainsi un regard particulier sur notre agglomération, forgé par leurs expériences passées et leurs attentes personnelles.



Arrivée en 2014 de son Liban natal pour faire sa thèse à l'IUT des Pays de l'Adour, Jamal El Hachem est aujourd'hui Docteur ès Sciences et la plus Montoise des Libanaises !

Les success story se rencontrent généralement dans le monde des arts ou celui de l'entreprise, il en existe aussi dans les parcours universitaires et plus spécialement dans celui de la Recherche. L'itinéraire heureux de Jamal El Hachem en est le parfait exemple. À 24 ans, cette jeune libanaise née dans la petite ville de Rechmaya obtient en septembre 2014 à l'Université Baabda de Beyrouth, un master d'ingénierie en informatique et télécommunications, avec une mention très bien. Passionnée par les études et la recherche, elle se tient informée des offres des Universités du monde entier acceptant de financer, durant trois ans, la thèse d'étudiants performants. Elle peut alors postuler pour une université américaine, chinoise ou espagnole, mais c'est vers celle de l'Adour que vont ses préférences. 78 autres étudiants font ce même choix. Il n'y a qu'une place et c'est au jury de trancher après examen des dossiers. Celui de Jamal est retenu. On a beau croire en ses chances, l'intéressée comprend qu'elle est à un tournant de sa vie. Elle a la chance de parler le français, grâce à ses études au Liban, mais elle n'est jamais venue en France et doit chercher sur une carte la localisation de Mont de Marsan. Sa famille l'encourage à tenter l'aventure.

Jamal el Hachem, tête chercheuse

Direction Mont de Marsan

Le planning universitaire ne lui laisse pas le temps de gamberger : deux semaines après son master, elle débarque à Paris et monte dans le train direction Mont de Marsan. Sur le quai, le roumain Vanea Chiprianov, son co-directeur de thèse, est là pour lui souhaiter la bienvenue et la conduire vers sa résidence universitaire. La France est, ce jour-là, à la hauteur de sa réputation de terre d'accueil. Pour trouver quelques repères, Jamal aurait pu entrer en contact avec des compatriotes implantés dans la région, elle préfère assister à la réception organisée à l'intention des nouveaux arrivants. Son accent intrigue, son large sourire et ses yeux rieurs suscitent l'intérêt.

Une Libanaise conseillère de quartier

Elle entend parler des Conseils de quartier et voit le moyen de faciliter son intégration. La chance lui sourit, son Conseil (Arènes / Pouy) est renouvelable le mois suivant et son nom est tiré au sort ! Jamal est intarissable sur ce qu'elle appelle désormais "sa grande famille française" et son adoption par son "papa français" membre du conseil de quartier. "Avec eux, j'ai tout appris, mangé des graissérons, du foie gras et le Pastis landais. J'ai assisté à une corrida et je suis devenue fan des courses landaises et des bandas et bien sûr des Fêtes de la Madeleine, dans ce qu'elles ont de plus traditionnelles". En échange, elle a conscience d'apprendre à beaucoup de montois

le haut niveau de recherche scientifique proposé par l'IUT des Pays de l'Adour. À la question entendue maintes fois "mais on ne s'ennuie pas à Mont de Marsan ?" Jamal utilise un argument bien rôdé : "comment faire pour s'ennuyer dans une ville qui possède 200 associations, une saison culturelle très riche et des habitants adorables !".

Docteur Jamal

Le jeudi 7 décembre dernier, sa grande "famille française" est présente dans l'amphithéâtre pour la soutenance de sa thèse. 80 auditeurs, pour un sujet aussi pointu (voir encadré) on n'a jamais vu ça. La membre du jury venue d'Espagne lui demande : "c'est toujours comme ça chez vous ?". Et non, sauf quand Jamal est au pupitre. Des applaudissements crépitent à l'annonce du résultat : le docteur Jamal reçoit les félicitations du jury ! Tout le monde fête l'évènement : "c'était pour moi l'achèvement heureux de trois ans de travail acharné, passés loin de mon pays et des miens, on a beaucoup ri, beaucoup dansé et même le Dabké, la danse traditionnelle du Liban". La plus Montoise des Libanaises veut rester au "pays" ou s'en éloigner le moins possible. Elle est actuellement enseignante et chercheuse à l'Université de l'Adour en tant qu'Attachée d'Enseignement et de Recherche (ATER). Elle s'y épanouit pleinement et sait désormais quelle est sa voie. Avec sa thèse elle postule comme Maître de Conférence. Va-t-elle trouver un poste dans la région ? Son charisme, son talent et sa chance devraient nous l'éviter !

Pour de nouvelles technologies plus sûres

"Cyber-attaques, Blackout, Ransomware..." ces mots sont en passe de devenir familiers vu le nombre de sujets consacrés par les médias à la fragilité de nos systèmes informatiques. Plus nos systèmes sont complexes, plus ils sont vulnérables et plus ils sont sujets à des attaques en cascades, qu'elles soient de nature politiques, criminelles ou terroristes. C'est ce que démontre la thèse de Jamal El Hachem. Ces "systèmes de systèmes" appliqués aux bâtiments, voitures, réseaux électriques et même villes, sont qualifiés d'intelligents. Pour faire fonctionner ces modèles intelligents on juxtapose des systèmes informatiques indépendants les uns des autres. Chacun a été conçu pour être sûr mais les failles apparaissent dès que ces systèmes sont interconnectés. Pendant trois ans, Jamal s'est concentrée sur l'origine de ces lacunes et sur les moyens de les sécuriser. Elle en a mesuré les incidences en suggérant des pistes pour en venir à bout, avec un travail au moment de la conception de ces ensembles. Les recherches de Jamal ont été possibles grâce à l'aide précieuse de ses deux encadrants : le professeur Philippe Anierté et le docteur Vanea Chiprianov... et peut-être aussi grâce à une parfaite symbiose entre un territoire accueillant et une jeune Libanaise ouverte à d'autres cultures.

"Une ville super charmante"

■ Eileen Rehwald, Pittsburgh, Etats-Unis (303 625 hab.)



Désirant perfectionner son français pour élargir ses perspectives professionnelles, Eileen est arrivée en France en 2016. Après avoir vécu un an à Nantes, elle voulait découvrir le Sud-Ouest et s'est installée à Mont de Marsan en octobre dernier. Elle y est assistante de langue dans les écoles du Beillet et donne en parallèle des cours particuliers d'anglais.

Sa première impression a été très positive, la taille de la ville et la mentalité des habitants lui correspondant totalement. Elle loue la convivialité des Montois et la facilité qu'elle a à créer des liens avec ses voisins ou les habitants de son quartier. Ce qui fait la force de Mont de Marsan, selon elle, c'est le calme et la tranquillité qu'offre la ville, tout en étant proche d'une métropole comme Bordeaux. Elle apprécie que Mont de Marsan soit une ville patrimoniale, avec une histoire, à la grande différence de Pittsburgh où tout est "trop moderne et technologique". Le réseau des transports urbains de l'agglomération lui permet également de se déplacer très facilement.

Eileen souhaiterait rester un an supplémentaire dans les Landes afin de prolonger son expérience dans les écoles du Beillet. Elle cherchera par la suite un emploi dans son domaine de compétences, le commerce, et de préférence en France.

"L'idéal pour mes premiers pas en Europe"

■ Indira Patiño Mendoza, Bogotá, Colombie (8 081 000 hab.)



Diplômée en langues et en interprétation/traduction en Colombie, Indira est assistante de langue au collège Jean Rostand et au lycée Robert Wlérick. Elle a choisi le Sud-Ouest de la France sur recommandation de l'un de ses professeurs colombiens qui y avait été assistant de langue dans le passé. Pour son premier séjour en Europe, elle est très contente de découvrir une "petite

ville" et de pouvoir progresser pas à pas. La vie ici est pour elle beaucoup plus sereine que dans la capitale colombienne où les habitants vivent dans l'urgence et passent plus de deux heures par jour dans les transports en commun. Indira trouve qu'il est très facile de s'adapter à Mont de Marsan et de prendre ses habitudes dans les commerces locaux. Les Montois sont sympathiques et avenants avec elle. Par ailleurs, elle fréquente régulièrement la médiathèque communautaire où elle emprunte des livres qui lui permettent de découvrir l'histoire du territoire. À la fin de l'année scolaire, Indira souhaiterait rester en France, pour continuer à donner des cours ou pour suivre un master dans l'éducation ou dans la traduction.

"Une petite ville avec les atouts d'une grande"

■ Lisa Ott, Vienne, Autriche (1 767 000 hab.)



Depuis octobre, Lisa est assistante de langue au collège Cel le Gaucher et dans deux écoles élémentaires (Jean Moulin et Saint-Médard). Venue approfondir son niveau de français, elle souhaitait absolument s'installer dans le Sud-Ouest de la France dont elle apprécie le climat et la proximité directe avec l'océan.

Pour Lisa, Mont de Marsan est une petite ville qui, tout en étant à la campagne, a tous les atouts d'une grande : de nombreux commerces et services, des possibilités de sorties multiples... Les gens y sont agréables et plus détendus que dans les métropoles, ce qui permet de faire facilement des rencontres et de sortir de l'isolement. Cette manière d'être et de vivre lui plaît beaucoup. Lisa aime également être à proximité de tout. Elle se déplace très souvent en train pour découvrir la région.

Une chose l'étonne cependant à Mont de Marsan : trouver sa boulangerie fermée le dimanche. "C'est dommage parce que c'est le jour où j'ai le plus envie d'aller acheter ma baguette et mes chocolatinnes. À Vienne, c'est le contraire : tout est fermé le dimanche, sauf la boulangerie !". En septembre, elle retournera en Autriche pour terminer ses études et devenir professeure d'allemand et de français. Pour la suite, elle s'imagine déjà venir s'installer en France pour exercer son métier... mais toujours dans le Sud !

"Des gens très ouverts d'esprit"

■ Yifan Jia, Pékin, Chine (21 500 000 hab.)



Féru de voyages, Yifan a visité de nombreux pays à travers le monde pour finalement poser ses valises à Mont de Marsan où elle suit un DUT Biologie à l'IUT. Si elle a choisi la préfecture landaise, c'est avant tout pour ses études mais également parce qu'elle apprécie les petites villes. Elle s'y sent à l'aise car la vie est plus apaisée, il y a moins de pression qu'à Pékin ou ailleurs. Ici, tout

est "sur place" : les commerces pour la vie quotidienne, les équipements sportifs... Elle souhaiterait tout de même pouvoir trouver une offre culturelle plus diversifiée ainsi qu'une desserte des bus plus fréquente. Yifan aime particulièrement Le Molière, l'un des trois lieux du Théâtre de Gascogne, dont l'atmosphère lui plaît beaucoup. Elle trouve par ailleurs que les habitants de l'agglomération sont très ouverts d'esprit et lui viennent volontiers en aide. À la fin de ses études, Yifan veut continuer à voyager. Prochaines destinations au programme : le continent africain puis la Corée du Nord.

Le budget 2018 de Mont de Marsan Agglo



INTERVIEW DE CHARLES DAYOT

Président de Mont de Marsan Agglo

Dans quel contexte avez-vous préparé ce budget 2018 ?

Les collectivités viennent de traverser 5 années difficiles tant les baisses successives des dotations de l'État aux collectivités territoriales ont été violentes. Notre agglomération, par exemple, a vu chuter ses dotations de 4,7M€ entre 2013 et 2017. Difficile de résister à une telle tension et pourtant que de grands projets réalisés pour vous, sur le territoire. Aujourd'hui, il semble que la voix des maires et des élus locaux ait été écoutée, et je l'espère entendue, puisque la Loi de Finances 2018 prévoit de stabiliser les concours de l'État aux collectivités. Cette pause est vitale, mais ne diminue en

rien les efforts qu'il nous faut faire en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes. Hervé Bayard, vice-président aux finances à l'Agglomération, porte cette responsabilité.

Quelles mesures prenez-vous pour y parvenir ?

Nous avons construit un budget qui, à la fois, nous permet d'assumer le présent, c'est-à-dire de permettre à nos services de fonctionner, et de préparer l'avenir, notamment en matière d'investissements. Nous avons décidé de positionner notre niveau d'investissement à hauteur de 6 à 6,5M€ en préservant notre soutien à l'activité économique et au domaine du scolaire. Les dispositifs de mutualisation associés aux transferts de compétences nous permettent, entre autres, de contenir l'évolution des dépenses. Les leviers fiscaux et la redistribution de ressources émanant de fonds nationaux (FPIC) sont un autre exemple parmi

les marges de manœuvres dont nous disposons. Quant à la LGV, l'Agglo devra finalement payer 7 millions d'euros pour financer le tronçon de LGV Paris-Bordeaux, alors que les Landes intérieures n'en tireront aucun intérêt direct. Nous poursuivons notre action en justice contre SNCF réseau, mais nous respectons la décision qui nous contraint à provisionner ces 7M€ sur 2017 et 2018. En fin d'année dernière, je me

suis rendu à Paris avec Joël Bonnet pour défendre la position des collectivités concernées et obtenir un étalement des versements sur plusieurs années. Je réaffirme le caractère essentiel de cette ligne ferroviaire pour notre territoire, pour ses habitants et pour ses entreprises. La partie n'est pas perdue !

16,2 M€
c'est le budget d'investissement 2018

dont **10,6 M€**
de dépenses d'équipements

Quelles sont les priorités 2018 ?

Nous allons accompagner et parachever le transfert à l'Agglo du scolaire et du périscolaire et poursuivre les travaux et l'équipement numériques dans les écoles. Autre grande priorité : renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire, réfléchir à son aménagement durable via le Plan Local d'urbanisme Intercommunal, terminer la rénovation de nos centres-bourgs et du boulevard Nord. Nous avons également un important programme en faveur du logement, notamment social, et nous lutterons contre l'habitat insalubre. Nous préserverons l'accompagnement social et médico-social de nos administrés les plus fragiles en soutenant les actions du CIAS. En 2018, nous allons lancer la démolition de l'établissement Yvonne Isidore, première étape vers la réalisation d'une Maison d'Accueil Temporaire pour les aidants. Il s'agit là d'un important besoin à satisfaire.

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS (Travaux)



Développement et attractivité du territoire

► **5,42M€ / 51,4%**

- Deuxième phase du boulevard Nord
- PNU : travaux d'aménagement et études
- Plan climat
- Acquisitions foncières
- Participation à la LGV SEA
- Etudes outils de planification



Aménagements du territoire

► **2,15M€ / 20,4%**

- Travaux d'accessibilité (Plan Global de Déplacement)
- Pistes cyclables
- Programme de travaux annuel de voirie



Action économique

► **22 000€ / 0,2%**
(hors budget annexe)

- Subvention à la Halle Technologique



Enseignement

► **1,12M€ / 10,7%**

- Travaux, équipements numériques des écoles et équipements pour la cuisine centrale



Solidarité

► **1,40M€ / 13,4%**

- Aides en direction du parc locatif privé et social à travers les participations aux charges foncières, OPAH-RU, PIG
- Démolition ancien Ehpad Yvonne Isidore Objectif : création d'une maison d'accueil temporaire



Culture

► **120 425€ / 1,1%**

- Équipements (Pôle culturel et Médiathèque)



Tourisme

► **65 350€ / 0,6%**

- Aménagement Base de loisirs



Services généraux

► **230 000€ / 2,2%**

- Mobilier et informatique des services
- Entretien divers du patrimoine

BUDGETS ANNEXES



Transports

► **3 191 641M€**

- Contribution au délégataire, versement transport, subvention d'équilibre



Logements

► **863 479€**

- Loyers, annuité, amortissement, entretien et travaux des logements

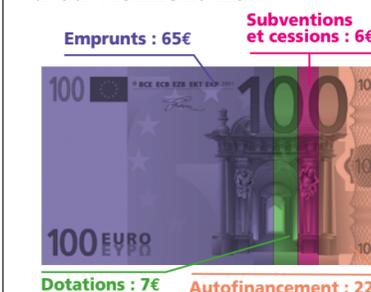


Zones d'activités

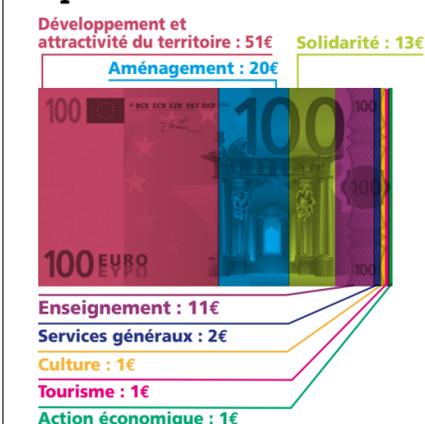
► **5 902 659€**

- Opérations d'acquisitions, aménagements et cessions des zones existantes et à prévoir, fonctionnement de la Pépinière

Quand l'Agglo reçoit 100€, d'où viennent-ils ?



Quand l'Agglo dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?



Zoom sur... Comment l'Agglo finance son budget ?

- **Contributions de l'État / 9,2M€**
L'État verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations
- **Impôts et taxes / 16,3M€**
Dont CET 7,8M€
- **Versement transport / 2,9M€**
payé par les entreprises et les collectivités de plus de 9 salariés. Permet de développer le transport public
- **Partenaires institutionnels / 0,8M€**
Région, Département...
- **Produits d'exploitations / 4,7M€**
- **Emprunt / 9M€**
Vient en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers



▲Promotion de l'éco-conception

La CCI des Landes a accueilli à Mont de Marsan une journée autour de l'éco-conception en Nouvelle-Aquitaine. Des entreprises ont expliqué qu'entamer des démarches d'éco-conception permet aujourd'hui de développer leurs activités avec les bénéfices économiques et environnementaux qui en découlent. Une remise de trophées éco-conception a clôturé la journée. Parmi les 10 lauréats, citons Coveris pour sa politique de fabrication d'emballage en plastique recyclé et dont un site de production se trouve sur Mont de Marsan. À noter que les 10 lauréats se sont vu remettre un trophée conçu et fabriqué par l'Ecole Supérieure de Design des Landes basée sur le parc technologique SO WATT ! de Mont de Marsan Agglo.

La Fibre comme levier de développement économique



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE Deux réunions sur le projet de déploiement de la fibre optique.

Le Pôle Développement Économique de Mont de Marsan Agglo a organisé deux réunions portant sur la présentation du projet de déploiement de la fibre optique, qui permettrait aux entreprises des parcs d'activités communautaires d'avoir accès au Très Haut Débit. Le Pôle souhaite accompagner les entreprises des parcs de la Faisanderie et de Mamoura dans leur développement via différentes actions dont la sensibilisation à l'utilisation du THD. L'Agglo s'investit aussi pour les autres entreprises du territoire comme lorsqu'elle favorise à Uchacq l'accès au THD pour la société Planfor et ses 100 emplois.

#faitesdelacreationreprise

SE LANCER En association avec 40 experts de la création et reprise d'entreprise, la CMA et la CCI des Landes, en partenariat avec Mont de Marsan Agglo, organisent un salon dédié aux porteurs de projets désireux de créer ou bien de reprendre une entreprise artisanale, commerciale, industrielle ou de services.

Favoriser la création et la reprise des entreprises, ancrer et accroître l'activité économique sur nos territoires représentent l'un des principaux axes de la politique des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) & de commerce et d'industrie (CCI), et de leurs partenaires au premier rang desquels les collectivités territoriales, dont Mont de Marsan Agglo. Pour la 21e édition, la "Faites de la création et reprise d'entreprise" s'installe le 29 mars à la CCI à Mont de Marsan*.

De 8h30 à 13h, trois espaces d'échanges seront animés par la CCI et la CMA : # Reprendre une entreprise, pourquoi pas ? # Créateurs, repreneurs, des formations pour réussir # Trouver un local pour mon activité.

Durant cette matinée, 40 spécialistes accompagneront les visiteurs dans leur projet et répondront à leurs questions et leurs besoins lors d'entretiens individuels et personnalisés. On y retrouvera : les professions libérales (avocats, experts comptables, agents immobiliers), les organismes financiers et de garantie, les organismes sociaux et assurances, les partenaires conseils, les fédérations professionnelles, les entreprises de communication et les collectivités.

*et aussi à Seignosse (27 mars), Dax (28 mars) et Biscarosse (30 mars) / entrée gratuite

Plus d'informations : cma-landes.fr et landes.cci.fr



"Le PLUi pour réduire l'étalement urbain"



INTERVIEW Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme commun à l'échelle de l'agglomération qui se substituera aux PLU communaux actuels*. Enjeux, avancée du dossier : Pierre Mallet, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, fait le point.

L'objectif de ce plan est de continuer à accueillir de nouvelles populations tout en réduisant la consommation de foncier. Sur ce point des craintes ont été exprimées, sont-elles surmontables ?

Elles sont très classiques pour un territoire comme le nôtre : "on veut faire de nos campagnes des villes, avec des tours", "on ne va tout de même pas avoir que des petites parcelles" ou "avec aussi peu de foncier, on ne va plus pouvoir se développer". Face à ces craintes Mont de Marsan Agglo fait de la pédagogie pour expliquer que réduire la consommation foncière, ce n'est pas réduire la capacité d'accueil des territoires, mais c'est accueillir nos habitants différemment que ce que l'on faisait depuis plus de trente ans. On s'aperçoit que finalement, autrefois, le bâti dans nos villages étaient plus dense que ce que l'on pouvait imaginer. Toutes les communes pourront continuer à accueillir de nouveaux citoyens et poursuivre leur croissance., mais nous devons également avoir pour objectifs de préserver la qualité de notre territoire, ses richesses, qu'elles soient patrimoniales (paysages, architecture) ou économiques (agriculture, forêt...). Une politique d'urbanisation plus adaptée participe à la qualité de notre cadre de vie.

Un dispositif original a été choisi, quel est-il ? Il est le fruit d'un long travail mené avec par exemple, le CAUE et l'Institut d'Urbanisme de Bordeaux sur les formes de densité acceptables en milieu rural et en milieu urbain. Plutôt que de faire une répartition de la réduction du foncier entre centre et périphérie, nous avons choisi de conditionner les efforts de réduction de consommation foncière au rythme de développement choisi par les communes. En d'autres termes : plus une commune se développe, plus elle doit faire d'effort pour réduire sa consommation foncière. Les deux principes forts sont : recentrer l'urbanisation sur les cœurs de bourgs et recentrer l'urbanisation du cœur urbain à l'intérieur de la rocade. Cette intensification du tissu urbain permet également d'optimiser les équipements en place. Par ailleurs, la diminution des tailles de parcelles ne doit pas s'envisager comme une taille moyenne et uniforme. Il est possible, et même souhaitable, que différentes densités prennent place dans les bourgs. Le message est ici : la bonne densité au bon endroit. Ces outils ont pris place dans notre SCOT, et ont été adoptés à l'unanimité par l'ensemble du Conseil communautaire et des Conseils municipaux.

Qu'en est-il du développement économique ? Il est soumis au même régime que l'habitat. Il faut aussi faire des efforts sur le foncier qu'il soit commercial, destiné aux parcs d'activités ou dédié aux énergies renouvelables. En ce sens la reconquête des friches est essentielle.

Quel est le calendrier ?

Après avoir fixé collégialement les enjeux et objectifs de notre futur PLUi, nous travaillons actuellement avec les équipes municipales à l'élaboration des enveloppes foncières (possibilités foncières pour construire). Une fois cette étape franchie, nous ferons une réunion publique d'information pour échanger avec les habitants sur cette étape importante du projet. Nous annoncerons cette réunion via les réseaux sociaux et le site internet de l'agglomération. Notre objectif est d'approuver ce document avant la fin de l'année 2019. Les habitants peuvent écrire soit par mail de l'agglo, soit courrier à l'attention du Président de l'agglo, objet : PLU Intercommunal

*Les documents d'urbanisme communaux resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial

CHANGEMENT CLIMATIQUE Les récentes évolutions réglementaires, issues notamment de la loi sur la Transition Ecologique pour la Croissance Verte, ont débouché sur de nouvelles obligations dont la réalisation et la mise en œuvre d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial. Mont de Marsan Agglo, qui a pour ambition de continuer à gérer son territoire de façon équilibrée et durable, lance pour les prochaines années son PCAET qui succèdera à son ancien PCET réalisé entre 2012 et 2016.

Dès 2010, Mont de Marsan Agglo a commandé une analyse détaillée sur les émissions liées à son patrimoine et aux services de la collectivité : le bilan carbone s'élevait à l'époque à environ 15 000 tonnes équivalent CO2. Un objectif avait pu être défini : réduire ces émissions de 21% à l'horizon 2017. Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) a ciblé un ensemble d'actions permettant de réduire les émissions de la collectivité : formation à l'éco-conduite, extinction du matériel en dehors des heures de travail, recours à la visioconférence, achat de véhicules à faible étiquette CO2, diagnostic de l'éclairage public et études énergétiques pour les bâtiments appartenant à la collectivité, généralisation des critères "carbone" dans les marchés, remplacement progressif des chaudières, sensibilisation aux économies d'énergie auprès des agents, etc.

Des objectifs reconduits et amplifiés

Pour que ce travail ne reste pas sans suite, l'Agglo s'engage désormais dans une démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial à l'échelle de son territoire, et non plus seulement de sa propre activité. Ce plan vise deux objectifs : atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique et adapter le territoire au changement climatique afin de réduire sa vulnérabilité. Les 6 prochains mois consisteront en un état des lieux complet de la situation énergétique du territoire qui associe tous les acteurs clés. Un nouveau diagnostic permettra notamment de savoir si l'objectif visé des 21% du PCET de Mont de Marsan Agglo a pu être atteint. Par la suite, un plan d'actions et de préco-

nisations pour l'ensemble des acteurs du territoire sera proposé. Une approche participative, y compris auprès des habitants, sera conduite pour une appropriation commune des enjeux de ce PCAET avec pour objectif un avenir durable de notre territoire.



Publicité

Nous conseillons, nous vendons et nous posons

clôture & portail	salle de bain
menuiserie	placard & dressing

Bâtiland sera votre seul interlocuteur et fera intervenir ses meilleurs artisans
TVA à taux réduit

MAURIN - ZA Mamoura - Rond point des pompiers
Saint Avit - 05 58 75 75 72

Télex Simple, pratique, économique, pour vos déplacements sur l'ensemble du territoire du Marsan Agglo pensez Tma ! Choisissez le bus ou le vélo ! sur le territoire. Mandatée par l'Agglomération, l'association SOLIHA Landes apporte des conseils aux propriétaires. Permanences : mercredis 10h/13h

reseauatma.com ▶ Habitat / Des aides pour les propriétaires / En 2018, Mont de Marsan Agglo poursuit ses actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé au Pôle Technique de l'Agglomération (8 rue du Maréchal Bosquet à Mont de Marsan). Le 2^e mercredi du mois, la permanence est dédiée aux économies d'énergie.



Le RAM du Marsan fête ses 10 ans

PETITE ENFANCE Durant deux jours à l'Auberge Landaise, le Relais Assistantes Maternelles viendra à la rencontre du grand public pour mieux se faire connaître et proposer des animations pour les parents, enfants et professionnels.

L'agglomération connaît une croissance forte qui se traduit par des attentes accrues en matière de services et notamment dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. Depuis 10 ans, le RAM et ses professionnels de la petite enfance interviennent pour les 18 communes de Mont de Marsan Agglo. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour parents et futurs parents : accueil de l'enfant en toute confiance, recherche du mode de garde adapté, informations sur les droits et devoirs du parent employeur, renseignements sur les aides... C'est aussi une structure dédiée aux assistants maternels, aux candidats à l'agrément et aux gardes à domicile : information pour exercer le métier, lieu d'échanges (réunions à thème concernant la petite enfance et la réglementation), animation d'ateliers collectifs itinérants, soutien à la pratique professionnelle, observatoire de la qualité d'accueil du jeune enfant...

2 jours pour échanger

Le vendredi 30 mars, à 20h, premier rendez-vous avec une conférence sur la parentalité (sur inscription). Le pédopsychiatre Patrick Ben Soussan animera une soirée sur le thème de l'autorité avec les enfants : comment poser des limites, les difficultés rencontrées par les parents et professionnels de la petite enfance, l'intérêt, etc. Le lendemain, de 10h à 18h, place à la "Maison Géante" qui sensibilisera parents et professionnels à la prévention des accidents domestiques et découverte des missions du RAM via une exposition et des temps d'échanges. Et pour finir, un temps animé pour les parents, enfants et professionnels avec une après-midi récréative pour les jeunes enfants à partir de 15h avec les intervenants réguliers du RAM : musique, contes, langue des signes, maquillage, structure gonflable, animaux de la ferme, jeux divers.

RAM du Marsan / 05 58 46 24 70
375 avenue de Nonères à Mont de Marsan
contact.ram@cias-montdemarsan-agglo.fr

Plateforme sociale du Marsan : un acteur incontournable contre la précarité

SOLIDARITÉ Créée en 2008 par Mont de Marsan Agglo et gérée par le CIAS du Marsan, la plateforme sociale du Marsan regroupe sur un même site sept associations caritatives et offre aux personnes en difficulté une prise en charge globale et optimisée.

Promouvoir l'action sociale

L'année 2017 a été rythmée par plusieurs opérations de sensibilisation en faveur de l'économie d'énergie, de l'action citoyenne auprès de jeunes publics, ou encore de l'accès à l'aide alimentaire, comme en témoigne l'opération "Jardiniers solidaires". En partenariat avec Gamm Vert, des volontaires ont accepté de cultiver des légumes et de donner une partie de leur récolte à des associations caritatives. Une opération qui sera reconduite cette année. La plateforme prévoit également de créer un partenariat avec un lycée montois pour sensibiliser les étudiants à l'action sociale et à la solidarité. En parallèle, des formations pour les bénévoles de la plateforme seront mises en place afin d'être plus à même de faire face aux difficultés des usagers.

10 ans de solidarité

La collecte de la Banque Alimentaire des Landes des 25 et 26 novembre derniers a permis de récolter plus de 21 tonnes de denrées alimentaires dans les grandes et moyennes surfaces de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont. À l'échelle du département, ce sont plus de 113 tonnes qui ont été collectées sur ce même week-end, soit une augmentation de 5,1% par rapport à 2016. Depuis le 20

novembre, date de début de la campagne hivernale des Restos du Cœur, plus de 500 familles se sont déjà inscrites au centre basé à la plateforme sociale du Marsan. 10 ans après sa création, la plateforme sociale du Marsan reste un acteur incontournable de la lutte contre la précarité à l'échelle de l'agglomération.

Les associations présentes sur site

- La Banque Alimentaire
- La Ruche Landaise (épicerie sociale)
- Le Secours Populaire
- Le Panier Montois (pour les personnes résidant à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont)
- Les Restos du Cœur
- La Croix Rouge française locale et départementale (aide alimentaire et vestiboutique, ouverte à tous)
- Mob'Services (location de scooters)

Plateforme sociale du Marsan : 05 58 51 84 39
243 chemin de l'évasion 40000 Mont de Marsan
plateformesociale@cias-montdemarsan-agglo.fr
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Le Panier Montois : 30 ans d'aide alimentaire

ASSOCIATION Depuis 1987, le Panier Montois propose une aide alimentaire aux personnes en difficulté.

À l'initiative de deux chômeurs landais, l'association a pour vocation d'aider les personnes sans ou avec peu de revenus. Ouverte toute l'année, elle distribue des paniers de denrées alimentaires et de produits de première nécessité aux plus démunis, en dehors des 4 mois d'hiver où les Restos du Cœur prennent le relais. "Nous distribuons alors uniquement aux grandes familles et nous continuons nos livraisons à domicile une fois par semaine pour les personnes qui, pour cause de problèmes de santé, ne peuvent pas se déplacer et sont isolées" explique Nathalie Pénichon, présidente de l'association. Depuis 2014, le Panier Montois circule sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont pour apporter un peu de réconfort. Au delà de la simple distribution, l'association cherche aussi à créer du lien avec ses bénéficiaires au travers d'ateliers cuisine, en partenariat avec Katia et Paola de l'ADMR, pour apprendre à cuisiner

les produits des paniers. Epaulée par Carrefour depuis près de 30 ans et par son directeur Frédéric Doncel, la "petite" association au dispositif "lourd", comme le décrit sa présidente, bénéficie aussi d'autres aides comme celle, précieuse, de l'opération des "Jardiniers solidaires", instiguée par les conseils de quartier de Mont de Marsan. Soutenu par les mairies de Saint-Pierre-du-Mont et de Mont de Marsan, la DDCSP, le CCAS et le Conseil départemental, le Panier Montois cherche des bénévoles pour assurer les distributions, le tri des denrées et des chauffeurs avec permis B pour les livraisons à domicile. Chacun peut donner de son temps quand il le souhaite et quand il le peut. Et si le temps vous manque, vous pouvez toujours faire vos dons de denrées ou autre à l'association !

Le Panier Montois
Plateforme Sociale du Marsan
05 58 06 88 05



LE STATIONNEMENT : un outil au service de la redynamisation du centre-ville

MOBILITÉ La réforme du stationnement payant sur voirie est entrée en application au 1^{er} janvier 2018. Quelles sont les grandes lignes de cette réforme ? Quels changements pour le stationnement à Mont de Marsan ? M2M.ag vous explique tout.

Depuis le 1^{er} janvier, à Mont de Marsan, comme dans les communes de France dotées d'une réglementation en la matière, le stationnement payant est devenu une "question domaniale". Plus clairement, cela signifie que cette compétence relève désormais des collectivités territoriales, charge à elles de mettre en œuvre un véritable service public du stationnement. De fait, "ce n'est plus un droit de stationnement mais un droit d'occupation du domaine public" souligne Bertrand Tortigue, adjoint au maire, chargé de ce dossier. Aujourd'hui, la politique de stationnement s'envisage au niveau local, ce qui permet d'adapter la réglementation aux spécificités des territoires.

Le forfait post-stationnement, principale nouveauté de cette réforme

Jusqu'au 31 décembre 2017, l'absence ou l'insuffisance de paiement étaient considérées comme des infractions pénales, se traduisant par des amendes de 17€, dont les recettes étaient destinées à l'État. Désormais, l'amende a disparu pour laisser place au forfait post-stationnement (FPS). "Le PV que les gens recevaient s'ils ne payaient pas leur stationnement a disparu [...]. Cela ne dépend plus du tribunal de police mais de la collectivité" précise Bertrand Tortigue. Fixé par chaque collectivité territoriale, le montant des FPS ne peut être supérieur au tarif du temps maximal de stationnement autorisé.

Une nouvelle politique de stationnement à Mont de Marsan

Afin d'accompagner ce changement, les élus municipaux montois ont décidé de repenser la politique de stationnement en centre-ville. "Il s'agit d'une politique de stationnement simplifiée qui est étroitement liée à notre volonté de renforcer l'attractivité du centre-ville de Mont de Marsan et l'accessibilité à ses commerces" explique Charles Dayot, maire de Mont de Marsan.

Cette nouvelle organisation va également permettre d'optimiser l'offre de stationnement et de satisfaire le plus grand nombre, le premier bénéficiaire de la réforme étant l'automobiliste. Il va, en effet, retrouver des places disponibles grâce à la rotation des véhicules et bénéficier d'une plus grande fluidité de la circulation.

Depuis le 20 janvier, les usagers du centre-ville de Mont de Marsan ont pu découvrir cette nouvelle offre de stationnement et les modalités qui l'accompagnent.

À savoir...

Les infractions relevant du code de la route (stationnement gênant, très gênant, interdit, abusif ou dangereux) sont maintenues.

Télex

L'Optam: sans impact sur vos remboursements / + d'infos surservice-public.fr/particuliers/vosdroits/F170 ► Tous les droits au même endroit pour les jeunes landais de 14 à 25 ans / Disponible depuis ton smartphone ou ta tablette alendroid40.fr



Clarifier l'offre pour soutenir le commerce de centre-ville

CENTRE-VILLE Voté en Conseil Municipal le 12 décembre dernier, le nouveau régime de stationnement payant en centre-ville se veut fonctionnel et lisible.

Pour permettre une meilleure articulation entre stationnement sur voirie et stationnement en parking clos, l'offre en centre-ville a été réfléchi en fonction de la durée du stationnement, courte ou longue. La grille tarifaire a également été harmonisée afin de faciliter la lecture de l'offre. Désormais, l'ensemble du stationnement en centre-ville bénéficie de la première demi-heure gratuite par demi-journée. "C'est en quelque sorte un choc de simplification pour notre centre-ville" commente Charles Dayot.

Les deux secteurs de stationnement sur voirie

existants (secteur arrêt minute en hyper-centre et secteur payant de courte durée) ont été supprimés au profit d'un espace unique payant avec première demi heure gratuite. Limité à 4h, il est dédié aux courtes durées et permet d'éviter les voitures ventouses, facilitant ainsi l'accès aux commerces du centre-ville. D'autre part, le périmètre du stationnement payant a été légèrement modifié et intègre maintenant la place Jean-Jaurès (Sablar). D'autres rues sont devenues gratuites : les rues de Lattre de Tassigny et une partie de l'avenue du Maréchal Bosquet (entre la rue Pierre et Marie Curie

et la rue Batelière). Quant à la demande de stationnement de plus longue durée, elle sera satisfaite grâce aux parkings clos Saint-Roch, Midou et Dulamon et des parkings gratuits périphériques, situés à moins de 15 minutes à pied du centre. Offrant également la gratuité sur la première demi-heure de stationnement, les parkings clos proposent aux usagers des tarifs harmonisés, dégressifs au-delà de 4h. Résidents et salariés du centre-ville peuvent continuer à s'abonner à des tarifs préférentiels selon le parking. Un stationnement à privilégier pour les courtes

proximité de nos commerces. Il y a suffisamment de parkings gratuits à moins de 3 minutes à pied de notre centre-ville. Profitez-en quand vous savez que vous avez un moment à passer au cœur de l'Agglo.

Quels sont les dispositifs mis en place pour soutenir cette nouvelle politique ?

Comme vous le savez nous avons mené une étude sur le centre-ville et ses commerces qui doit déboucher sur un plan d'action volontariste, capable de le redynamiser. Le stationnement fait partie des éléments sensibles pointés par cette étude. Nous avons donc décidé d'appliquer un FPS qui est parmi les moins chers de la région avec pour objectif d'attirer les visiteurs en centre-ville. Cette organisation pourra, à l'occasion, s'accompagner de campagnes de gratuité comme nous l'avons fait pour la période des soldes d'hiver, très importante pour nos commerçants. Ce genre de démarche s'inscrit dans une volonté forte d'être à l'écoute à la fois des consommateurs, comme nous l'avons fait à travers l'étude, mais aussi des commerçants, qui sont les forces vives de notre cité.

INTERVIEW Charles Dayot, maire de Mont de Marsan, revient sur la nouvelle offre de stationnement mise en place depuis le 1^{er} janvier.



Pourquoi mettre en place une nouvelle offre de stationnement en centre-ville ?

Aujourd'hui c'est plus qu'une simple réforme de l'État. C'est un choix fort de donner à la collectivité que nous sommes la main sur cette politique de stationnement. C'est la Ville qui appliquera non plus des amendes mais ce fameux FPS. L'objectif est de pouvoir gérer entièrement la politique de stationnement qui est étroitement liée à notre volonté de redynamiser le centre-ville.

Quel est l'objectif de cette politique de stationnement ?

C'est avant tout une simplification de l'offre de stationnement et une modernisation du système, avec des horodateurs renouvelés qui disposent de nouveaux outils de paiement comme la carte bancaire avec et sans contact. Notre volonté est de permettre une rotation des véhicules pour éviter ces fameuses voitures ventouses qui squattent les places de stationnement à

Les + vidéo (voir p3)

Une politique de stationnement simplifiée



VOIRIE (courte durée)
■ Idéal pour vos déplacements inférieurs à 2h
■ Stationnement limité à 4h maximum

PARKINGS CLOS (courte et longue durée)
■ Idéal aussi pour vos déplacements inférieurs à 2h
■ Plus avantageux au-delà de 2h

PARKINGS PERIPHERIQUES (longue durée)
■ Gratuit

TEMPS MOYEN DE TRAJET VERS LE CENTRE-VILLE (en minutes)

TARIFS (8-12h/14-18h hors dimanche et jours fériés)	1/2 h	45 min	1h	1h30	2h	2h30	3h	3h30	4h	Au-delà
VOIRIE PAYANTE	gratuit	0,50€	1€	1,50€	2,50€	4€	7€	12€	17€	4h max.
PARKINGS CLOS	gratuit	0,50€	1€	1,50€	2€	2,50€	3€	3,50€	4€	tarifs dégressifs
PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES	gratuit									

Stationnez zen en centre-ville

CONSEILS Voirie, parking clos ou parking périphérique ? Pour chaque situation de la vie quotidienne, il existe un type de stationnement idéal. Votre m2m.ag vous délivre quelques conseils pratiques.

■ **Vous venez effectuer une petite course en centre-ville ?**
Première demi-heure gratuite partout.
Pour bénéficier de cette gratuité, pensez à prendre votre ticket à l'horodateur (ou avec les dispositifs Whoosh et Piaf).

■ **Vous avez un rendez-vous en ville ?**
Garez-vous où vous voulez ! Au-delà de 2h, privilégiez les zones de longue durée.
Pour 2h de stationnement : 2,50€ en voirie et 2,00€ en parking clos.

■ **Vous déjeunez en centre-ville ?**
Stationnez partout gratuitement entre 12h et 14h (hors parking Midou).

■ **Vous travaillez ou résidez en centre-ville ?**
Pensez aux abonnements en parking clos, des tarifs attractifs vous sont proposés.

■ **Vous souhaitez flâner en ville et prendre votre temps ?**
Optez pour les tarifs avantageux des parkings clos, dégressifs au-delà de 4h.

Comment payer son stationnement ?

MODE D'EMPLOI Horodateur, Whoosh ou Piaf, à chacun son moyen de paiement pour régler son stationnement et bénéficier de la demi-heure gratuite.

Depuis le 1^{er} janvier, le centre-ville montois s'est doté de nouveaux moyens de paiement connectés qui facilitent le stationnement des usagers et fiabilisent l'action des agents de contrôle. Un marché signé entre la Ville et la société Parkeon a permis le remplacement et la mise à jour du parc d'horodateurs connectés. Les usagers peuvent également choisir de payer leur stationnement à distance via leur mobile grâce à l'application Whoosh ou via le Piaf, l'horodateur personnel mis en place à Mont de Marsan depuis plus de deux ans.



Avec Whoosh et le Piaf, plus besoin de vous déplacer jusqu'à l'horodateur

À l'horodateur

- 1/ Appuyez sur le bouton pour allumer l'écran si besoin
- 2/ À l'aide du clavier, appuyez sur pour payer votre stationnement
- 3/ Saisissez votre numéro de plaque d'immatriculation puis validez
- 4/ Paiement
 - En espèces : insérez vos pièces jusqu'à obtention de la durée de stationnement souhaitée et validez
 - Par CB : sélectionnez la durée de stationnement à l'aide des boutons bleus et puis validez. Introduisez votre CB dans le lecteur et suivez les instructions ou présentez une carte compatible devant le lecteur sans contact
- 5/ Déposez le ticket sur la plage avant de votre véhicule.

Par mobile avec le service Whoosh

- Obtenez votre droit de stationnement à distance depuis l'application Whoosh pour smartphone (Android et iOS) ou depuis le site www.whooshstore.fr
- Évitez la contravention : un rappel vous informe de l'expiration de votre ticket
- Prolongez à distance la durée de votre stationnement
- Consultez votre compte et vos dépenses à tout moment

Vous ne payez pas votre stationnement ou vous dépassez le délai imparti ?

L'agent de contrôle établit un FPS (forfait post-stationnement) pour absence ou insuffisance de paiement. Réglez-le sous 48h directement à l'horodateur, il sera alors ramené à 14€ (contre 17€ initialement). En cas de dépassement, le montant du ticket déjà réglé est déduit du FPS.

COMMENT RÉGLER SON FPS ?

1. Rendez-vous à l'horodateur sous 48h
2. Appuyez sur pour payer
3. Saisissez les 12 derniers chiffres de votre n° de FPS indiqué sur votre notification puis validez
4. Vérifiez les informations indiquées sur l'écran (n° de FPS, modèle du véhicule, n° d'immatriculation)
5. Le montant à régler vous est précisé. Validez pour payer ou appuyez sur pour obtenir les modalités de contestation
6. Introduisez votre CB dans le lecteur et suivez les instructions ou présentez une carte compatible devant le lecteur sans contact



Et toujours le Piaf

Simplifiez vos paiements, pensez au boîtier Piaf, votre horodateur personnel à déposer sur la plage avant de votre véhicule.

Oubliez l'horodateur et les contraventions, ne payez que le temps stationné grâce à ce dispositif autonome et rechargeable à distance. Prix : 25€ (20€ de crédit offerts à l'achat)

Vente du Piaf et abonnements parkings (Saint-Roch, Midou, Dulamon) Parking souterrain du Midou, allée Raymond Farbos du lundi au samedi 8h-17h (18h le samedi)

Renseignements :

- Pôle technique, 8 rue Maréchal Bosquet Du lundi au vendredi 8h-12h/13h30-17h30 (16h30 le vendredi) 05 58 05 32 32 – stationnement@montdemarsan.fr
- Au près des ASVP présents sur le terrain

Vente du Piaf et abonnements parkings (Saint-Roch, Midou, Dulamon)

Bureau du parking souterrain du Midou ou allée Raymond Farbos du lundi au samedi 8h-17h (18h le samedi)

MONT de MARSAN
PÔLE FUNÉRAIRE

05 58 46 44 44
Permanence 24h/24

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES

188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompes.funebres@montdemarsan.fr

CRÉMATORIUM FUNÉRAIRIUM

Tél. 05 58 06 47 47
646 avenue de Canenx
complexe.funeraire@montdemarsan.fr

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES
(MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)

DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)

VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

www.pompesfunebresmontdemarsan.fr



FPS... quelles modalités à Mont de Marsan ?

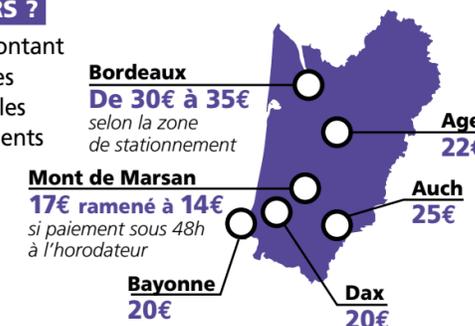
NOUVEAUTÉ Principal changement de la réforme du stationnement payant, le forfait post-stationnement remplace l'amende forfaitaire et permet à chaque collectivité d'adapter le montant aux spécificités du territoire.

Pour les usagers du centre-ville montois n'ayant pas, ou qu'en partie, réglé leur redevance de stationnement, le FPS s'élève à 17€ avec possibilité d'être ramené à 14€ si le paiement est effectué sous 48h directement à l'horodateur. S'il y a lieu, le montant du ticket déjà réglé est déduit du FPS. L'objectif affiché est clair : préserver l'attractivité du centre-ville grâce à un FPS modéré, "parmi les moins chers de la région", rappelle Charles Dayot.

Passé le délai de 48 heures, le FPS est transmis automatiquement à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), qui l'envoie à l'adresse du titulaire de la carte grise du véhicule. La municipalité souhaite ainsi inciter les usagers à un paiement spontané plus important. Sur le terrain, cinq agents de surveillance de la voie publique, dotés de terminaux de type PDA, sont présents pour contrôler le stationnement et établir les FPS. Outre la surveillance, ces agents sont là pour informer et accompagner les usagers du centre-ville montois dans ce changement. Quant aux contestations, elles sont désormais gérées par la collectivité. "L'usager a un mois, une fois l'avis de paiement notifié, pour contester ce FPS au sein de la collectivité. Un agent jugera de la bonne foi de l'automobiliste ou non" précise Bertrand Tortigue.

ET AILLEURS ?

Quel est le montant du FPS dans les principales villes des départements limitrophes ?



À quoi sont destinées les recettes des FPS ?

Tandis que les recettes de paiement de stationnement immédiat sont affectées au budget général de la collectivité territoriale, les produits des FPS sont quant à eux destinés au financement d'opérations visant à améliorer la mobilité durable (transports en commun, aménagement de voirie...). Le but étant de favoriser d'autres modes de transport, moins saturés et moins polluants.

Comment contester un avis de paiement de FPS émis à Mont de Marsan ?

Vous devez adresser par lettre recommandée avec accusé de réception un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO), selon les formes et modalités précises indiquées sur l'avis de paiement envoyé à l'adresse du titulaire de la carte grise. Ce recours doit être effectué sous un mois.

Service stationnement payant
Hôtel de ville - 2 place du Général Leclerc
BP 305 - 40 011 Mont de Marsan cedex

La menuiserie s'expose !

Venez visiter notre nouveau hall d'exposition

PVC - BOIS - ALU

Loubéry

menuiserie

www.loubery.fr

1855 Route De Mont De Marsan - 40080 - LAGLORIEUSE - 05 58 52 95 03

Parole de commerçants

TEMOIGNAGES Faciliter l'accès aux commerces de centre-ville est un objectif majeur de la nouvelle offre de stationnement. Principaux concernés, que pensent les commerçants de cette politique ?



Véronique Rouby
■ Antilope
25 place Saint-Roch

Grâce à la demi-heure gratuite et aux tarifs harmonisés, la nouvelle offre de stationnement facilite le stationnement. Mais ce qui facilite vraiment, c'est la gratuité totale. Les 10 jours de stationnement gratuit pendant les soldes ont été très bénéfiques et nous ont amené du monde. C'est à renouveler pour les soldes d'été. Par contre, il faudrait relayer davantage cette gratuité directement dans les parkings. Les gens ne savent pas tous que le samedi après-midi est gratuit à Saint-Roch, il faut que ce soit visible sur les horodateurs. Je pense qu'il y a de la place pour se garer, bien sûr il faut chercher et marcher un petit peu. Dans les centres commerciaux, le stationnement est gratuit, mais on marche beaucoup plus que lorsqu'on se gare aux arènes et qu'on va rue Gambetta. Sincèrement quand il y a un événement en centre-ville les gens arrivent toujours à se garer. Donc c'est un faux problème. Quand on veut on peut, mais encore faut-il vouloir venir en centre-ville.



Véronique Ducher
■ Maison Lacoste
65 rue Augustin
Lesbazeilles

Le stationnement et la gratuité du stationnement sont des facteurs essentiels de revitalisation du centre-ville. Je pense qu'il faut à un certain moment de l'année des opérations de gratuité, comme ça a été le cas pour les soldes, on l'a ressenti d'ailleurs dans notre fréquentation. Pour moi, il faudrait aller plus loin. C'est bien de proposer la gratuité du stationnement le samedi après-midi, mais je pense qu'il faudrait commencer dès le matin pour permettre aux gens de se balader. On a la chance d'avoir encore quelques parcs de stationnement gratuits, je pense à celui des arènes. On a aussi la possibilité d'avoir un stationnement très confortable au parking Saint-Roch. Il y a des solutions, mais il ne faut pas que nos clients se sentent opprésés par l'amende. C'est pour ça que la demi-heure gratuite est importante. Elle n'est peut-être pas suffisante, mais c'est déjà une première démarche.



Guylaine Gaüzère
■ Cocktail Coiffure
19 place Pancaut

Je pense que cette nouvelle politique va nous aider, je trouve que c'est une bonne idée. Les gens râlent surtout par rapport aux tarifs du stationnement et des PV, mais la demi-heure gratuite va inciter les gens à revenir en centre-ville. C'est très intéressant pour ceux qui viennent faire une petite course. On sait bien que tout ne peut pas être gratuit et 30 minutes c'est déjà bien. La mairie aurait pu ne pas mettre cette demi-heure gratuite et mettre le FPS à 30€, mais elle ne l'a pas fait. Les élus nous (commerçants, NDLR) ont entendu et je trouve que c'est très positif. On sent qu'il y a une dynamique qui se met en place pour faire évoluer et redynamiser le centre-ville. Le stationnement peut être un frein, mais ce n'est pas le seul facteur. Je pense qu'il faut également donner envie aux gens de venir. La mairie joue le jeu par rapport au stationnement, maintenant c'est à nous de nous remettre en question pour faire venir les gens au centre-ville.

C'est voté

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017

Aménagement

■ Plan Climat Air Énergie Territorial (lancement de la démarche).

Affaires juridiques

■ Modification des Commissions Thématiques.
■ Modification représentation de l'agglomération à "Landes Foncier" et au Syndicat du Midou et de la Douze.
■ Avis sur dérogations au repos dominical (Mont de Marsan et Saint-Pierre du Mont)

Ressources humaines

■ Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes.
■ Mise à jour du tableau des emplois.

Finances

■ Budget Principal et budgets annexes Transports & Logements 2017 : décisions modificatives
■ Révision des attributions de compensation (suite transfert saison culturelle et mutualisation des services).
■ Modification des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements
■ Exonération de versement de transport (Associations reconnues d'utilité publique)
■ Assujettissement de l'exploitation des Aires d'accueil des Gens du Voyage à la TVA
■ Budget Primitif 2018 - Budget

principal et Budgets annexes (Logements / transports / Zones d'activités)
■ Enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire 2018

Tourisme

■ Convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 entre l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat et l'Agglo.

Éducation

■ Participation au financement de l'école "Jean Cassaigne" (2017/2018).
■ Coût du forfait élève d'école élémentaire servant au calcul de la participation des communes extérieures pour leurs élèves scolarisés sur l'Agglo (à compter du 1^{er} janvier 2018).

Culture et Patrimoine

■ Recours au mécénat pour saison culturelle du Théâtre de Gascogne et événements artistiques et culturels.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 27 FÉVRIER
Retrouvez l'ensemble des projets débattus et la version audio des Conseils communautaires sur montdemarsan-agglo.fr
Séances ouvertes au public et direct sur Radio mdm



▲ Parc naturel urbain

C'est bientôt la fin de l'hivernage des sites du PNU et vous les retrouverez encore plus accueillants aux beaux jours. Les Neuf Fontaines à Bostens et la zone humide de Limac à Laglorieuse ont profité d'un débroussaillage effectué lors d'un chantier école avec le lycée de Sabres. De son côté, le site de Massy à Gaillères est fin prêt pour son inauguration en avril et les pêcheurs* se frottent les mains en voyant les brochets réintroduits dans l'étang récemment ! *NB : la pêche est toujours interdite pour le moment parcnatureldumarsan.fr

Mise en place d'un espace numérique à la mairie

MAZEROLLES La commune s'est dotée d'un espace numérique comprenant un ordinateur, une imprimante et un accès internet.

Cet équipement, subventionné par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), servira aux administrés pour effectuer les démarches administratives qui doivent se faire en ligne, comme les pré-demandes de carte nationale d'identité et de passeport, ainsi que les téléprocédures relatives au permis de conduire et au certificat d'immatriculation. Installé à la mairie, il sera ensuite complété par un photomaton. La secrétaire de mairie peut aider, si besoin, les Mazerollais à utiliser ce matériel.

Mairie de Mazerolles : 05 58 52 97 99 Mairie de Mazerolles



Travaux Foyer Saint-Jean

POUYDESSEAUX Le Foyer Saint-Jean de la commune a été le cadre de travaux d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

Cela a aussi été l'occasion de petits aménagements destinés à moderniser cette salle, très utilisée tout au long de l'année par les habitants. Une extension a ainsi été réalisée sur l'avant du bâtiment pour faciliter l'accès aux personnes handicapées. Les sanitaires ont eux aussi été mis aux normes PMR. Un puit de jour et une ouverture sur l'arrière de la salle, les peintures extérieures et intérieures, l'enlèvement des faux plafonds et la pose d'un éclairage, le changement du carrelage au sol et le terrassement et l'enrobé devant le bâtiment, sont venus compléter les améliorations apportées à la salle communale.

Coût total des travaux : 126 747 €

Participation de Mont de Marsan Agglo : 18 236 €

De futurs éco-citoyens

SENSIBILISATION Dans le cadre de sa politique de Transition Énergétique, Mont de Marsan Agglo est à l'origine d'actions pour le grand public et les scolaires visant à encourager la réduction de la consommation d'énergie.

Parmi ces actions à vocation "durables", un dispositif de sensibilisation aux éco-gestes durant les temps d'activités périscolaires, qui s'appuie sur des mallettes pédagogiques fournies par GrDF, a été mis en place en ce début d'année. Ce matériel mis à disposition permet à 4 classes du territoire communautaire (Bougue, Saint-Pierre-du-Mont, Mont de Marsan et Saint-Perdon) d'expérimenter des ateliers ludiques, avec comme objectif de faire comprendre à une cinquantaine d'enfants les enjeux liés à la consommation d'énergie. Les activités proposées sont pédagogiques et ludiques permettant aux enfants de prendre conscience des bonnes pratiques énergétiques dans leur vie quotidienne : ce que soit chez eux, à l'école, et même dans la ville. Au fil des séances, ils intègrent que faire des économies d'énergie est une chose facile et à la portée de tous. Grâce à des objets aide-mémoires qu'ils emportent chez eux, les enfants peuvent aussi partager et sensibiliser leurs proches aux économies d'énergie : l'enfant devient ambassadeur des éco-gestes.



PRENEZ RDV POUR VOTRE CONTRÔLE

05 58 75 03 24

Automobile Club
Contrôle Technique



Votre contrôle technique à
59€

Le Centre le plus proche de chez vous

SAINT PIERRE DU MONT
71, av. du corps Franc Pommies
Route de Bayonne

Prendre un RDV en ligne
www.autoclub40.fr

Programme de renouvellement urbain : où en est-on ?

NPNRU* Le 29 septembre dernier, la première partie du projet de renouvellement urbain a été finalisée. Elle permet de mettre en œuvre plusieurs projets voués à améliorer la vie dans le quartier Nord de Mont de Marsan (Peyrouat) et celui de La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont. Un point sur l'avancée de ces projets...

Le protocole de préfiguration du NPNRU a été signé en juillet 2016 et est la première étape de contractualisation du projet de renouvellement urbain. Il précise l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à un projet opérationnel. Il définit aussi les conditions de sa faisabilité et de sa réalisation.

Ses orientations découlent du volet urbain du Contrat de ville signé par Mont de Marsan Agglo le 29 septembre 2015, dans le cadre de son inscription parmi les 250 quartiers d'intérêt régional bénéficiant du NPNRU.

L'ambition principale de ce renouvellement réside dans une volonté affichée de changer en profondeur l'image des quartiers Nord (Peyrouat) et de La Moustey, notamment à travers une attractivité résidentielle retrouvée. L'objectif est de réduire les inégalités et la fragilité sociale, grâce à une politique de cohésion sociale, de requalification urbaine et de développement économique, permettant d'insérer ces quartiers dans une dynamique globale de développement de l'agglomération.

Ces deux quartiers disposent en effet d'atouts forts : grands espaces, patrimoine arboré, mixité fonctionnelle, équipements publics et services de proximité nombreux. Leurs situations géographiques, au centre de l'agglomération, renforcent le caractère stratégique de leur renouvellement, et par extension participent à la dynamique de revitalisation de la ville-centre en lien direct avec cette première sphère d'interaction.

Ses orientations stratégiques

Le renouvellement urbain s'appuie sur une volonté d'en faire l'excellence environnementale, pilier de la requalification et facteur d'innovation.

Il constitue un véritable atout et un levier d'attractivité essentiel à la fois dans le cadre de la finalisation du projet du Peyrouat, mais aussi dans le nouvel élan lancé sur La Moustey.

La participation des habitants à cette

dynamique est un élément clé de la réussite du projet ; leur contribution aux projets d'aménagements et leur implication dans la vie du quartier sont particulièrement pertinentes dans la perspective d'un renouvellement ancré dans une démarche environnementale forte.

Deuxième axe, celui du renforcement de la mixité fonctionnelle. Les quartiers combinent déjà un habitat social avec des fonctions tertiaires propres à un centre d'agglomération. L'objectif est de favoriser l'innovation économique afin de créer des liens entre les habitants, les salariés et les usagers au travers des différents espaces qui composent le territoire (espaces publics, commerces, équipements, services...). Ce projet prévoit de développer la création d'entreprises, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi sur des territoires aujourd'hui stigmatisés. Avec l'arrivée de la future cité judiciaire et/ou la proximité des équipements sportifs, ce sont de nouvelles opportunités qui s'offrent à ces quartiers de s'inscrire résolument dans le 21^e siècle.

Afin de renforcer la cohésion sociale et l'accès aux soins - troisième orientation stratégique, il a été inauguré en 2017, le Pôle Santé de Saint-Pierre-du-Mont et le nouveau Centre de Santé "Le Phare" (lire page 22) du Quartier Nord dont la gestion est assurée par l'hôpital Layné. Les piliers du contrat de ville se déclinent sur les quartiers avec cette année, le 3^e appel à projets qui a été lancé en décembre. Ce dernier a reçu plus de 60 candidatures et idées, qui vont être soigneusement étudiés et analysés en terme de faisabilité. Les projets et chantiers du NPNRU vont s'échelonner jusqu'en 2024.

* (NPNRU) Nouveau Programme National de Renouvellement urbain

"Les projets et chantiers du NPNRU vont s'échelonner jusqu'en 2024"



Rénover le lien social

LA MOUSTEY Depuis deux ans, le projet Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA), mené par les Compagnons Bâisseurs Aquitaine, permet aux ménages du quartier de La Moustey d'être assistés dans la réhabilitation et l'aménagement de leur logement. En 2017, 8 ménages y ont participé, soit une trentaine de personnes impactées. Retour sur cette démarche innovante et originale.

"Faire ensemble". Tel est le mot d'ordre des chantiers ARA qui accompagnent les citoyens dans l'amélioration de leur habitat et donc de leur cadre de vie général. Après avoir défini un projet de chantier concret (choix des pièces à rénover, des matériaux, des couleurs), les ménages qui le désirent sont soutenus par les Compagnons Bâisseurs qui leur fournissent compétences techniques, outils et matériaux. Tous les volontaires - familles, amis, voisins ou simples bénévoles - prennent ensuite part aux travaux.

Si l'objectif premier de cette démarche est d'améliorer son logement, notamment au niveau de la vétusté et de la précarité énergétique, elle peut également apporter bien d'autres bénéfices. En effet, s'investir dans ce type de chantier permet d'aller à la rencontre des autres dans un objectif commun d'entraide et d'échange. Chaque famille participante, en se réappropriant son logement, apprend à mieux connaître son voisinage et se (ré)insère socialement dans son quartier. Ces projets peuvent aussi amener chez certains une meilleure estime de soi et une volonté de reprise d'emploi ou de suivi d'une nouvelle formation.

En parallèle, les Compagnons Bâisseurs ont également mis en place des ateliers bricolage hebdomadaires auxquels participent régulièrement une dizaine de personnes ainsi qu'une Outilthèque (voir m2m.ag n°12), à disposition de tous les habitants. Une vraie dynamique de quartier se met en place.

Le coût total de cette action s'élève à 115 753€, financé en partie par XL Habitat (50 000€), la Ville de Saint-Pierre-du-Mont (30 000€), des aides privées (18 458€) et Mont de Marsan Agglo dans le cadre de son Contrat de Ville (12 500€).

Plus d'informations : www.compagnonsbateurs.eulaquitaine

m2m

LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE
MONT DE MARSAN
bimestriel



20 Budget Ville

22 Vie municipale

- "Le Phare" : nouveau Centre de Santé
- C'est voté

24 Assainissement

- Jouanas : la station d'épuration fait peau neuve

26 Vie des quartiers

- Conseils de quartier : réunions publiques
- Prochains rendez-vous

28 Jeunesse

- 5^e Forum des jobs d'été
- Génération e-sport 2018

30 Régie des Fêtes

- Carnaval du Moun
- Du Plumaçon à Las Ventas

31 Sports

- Le judo montois ne fait qu'un
- Agenda sportif

Télex

Jusqu'à fin mars / **Les Restos du Cœur recherche bénévoles** / pour distribution et aide aux gens de la rue (maraude) du lundi au samedi de 18h à 21h30 contacter le siège départemental ► Aménager son logement pour bien vieillir, pour prévenir la perte d'autonomie / jamenagementlogement.fr

Le budget 2018 de Mont de Marsan



INTERVIEW DE CHARLES DAYOT

Maire de Mont de Marsan

Vous avez exposé en page 6 le contexte dans lequel le budget de l'Agglo a été élaboré et les contraintes imposées. Qu'en est-il pour la Ville ?

Le contexte et les contraintes sont les mêmes pour l'Agglo et pour la Ville. Aucune collectivité n'est malheureusement épargnée. Depuis 2014, les dotations que l'Etat accorde aux collectivités territoriales ont diminué très fortement chaque année. Le Gouvernement a annoncé une stabilisation en 2018. Nous devons néanmoins poursuivre nos efforts pour contenir la hausse des dépenses à 1,2%, optimiser les recettes et maîtriser notre endettement.

Les marges de manœuvres sont contraintes. Quelle est votre botte secrète ?

Je connais bien le contexte budgétaire de la Ville puisque depuis 2014 j'étais adjoint en charge de cette délégation.

En fonctionnement, nous allons poursuivre le travail d'économie entrepris. Toutes les pistes de rationalisation des dépenses sont mises en œuvre : fluides, carburant, téléphonie... Les frais de personnel ont, par exemple, baissé sous l'effet de la mutualisation des services de la Ville et de l'Agglomération. Toute dépense nouvelle doit s'accompagner de la recherche d'une ressource nouvelle ou d'une économie. Avec Chantal Couturier, déléguée aux finances, l'ensemble des élus de la majorité et tous les directeurs de service, nous partageons cette même philosophie.

Quelles sont les priorités du budget 2018 ?

Nous gardons le cap et envisageons d'investir au minimum de 3 à 3,5 M€/an jusqu'à la fin du mandat. En 2018, nous recentrons nos priorités sur la

vie de la cité en conservant à la même hauteur notre soutien au tissu associatif, en maintenant nos politiques sociales menées avec le CCAS, notamment en direction de la petite enfance, des seniors et des plus démunis. Nous poursuivons nos politiques culturelles en complémentarité avec l'Agglo et le Conseil départemental (Festival Arte Flamenco). Et bien sûr, nous reconduisons

6,6M€
c'est le budget
d'investissement 2018

dont
3,7 M€
de dépenses d'équipements

les animations phares de notre ville : les Fêtes de la Madeleine, Carnaval, Noël. Nous continuerons à agir pour le développement et la transformation de la ville, comme nous l'avons fait ces dernières années en investissant plus de 60 M€ depuis 2008. L'année 2018 verra la

requalification des espaces publics, l'aboutissement du projet des Halles, la réfection de l'Auberge landaise, salle préférée des Montois, la poursuite de la politique de ravalement de façades. Ces aménagements favoriseront l'activité en centre-ville et auront un impact financier non négligeable. Nous investirons également dans l'aménagement et l'équipement de salles associatives. Des investissements sont prévus pour la rénovation d'équipements sportifs, la mise à niveau d'équipements culturels, comme le musée ou les églises de la Madeleine et de Saint-Jean-d'Août, pour les cimetières, le mobilier urbain et l'enfouissement de réseaux. Les conseils de quartiers auront, cette année encore, une enveloppe conséquente pour mener des actions très appréciées des habitants. Enfin, la mise en accessibilité de notre patrimoine sera poursuivie pour faciliter la vie des personnes à mobilité réduite. Malgré les contraintes et les baisses de dotations, nous avons pour objectif de préserver et d'améliorer les services rendus aux habitants.

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS (Travaux)



Vie de la Cité / Proximité

► **2,7M€**

- **Cadre de vie et équipement municipaux** : aménagement et équipement de salles associatives, mobiliers urbains, aménagement de cimetières et de bâtiments communaux, informatique...
- **Voirie** : enfouissement des réseaux, feux tricolores, aménagement de voirie
- **Conseils de quartier** : investissements
- **Handicap** : travaux d'accessibilité



Projet sportif de territoire

► **456 700€**

- Rénovation d'équipements



Développement de la ville

► **500 490€**

- Ravalement de façades du cœur de ville
- Aquisitions foncières
- Performance énergétique (amélioration empreinte énergétique, modernisation éclairage public)



Culture

► **47 700€**

- Mise à niveau d'équipements culturels

BUDGETS ANNEXES

Projet de Rénovation Urbaine

► **3,5M€**

Z.A.C Quartier Nord Peyrouat

► **16,8M€**

Self Bosquet

► **255 967€**

Pôle funéraire

► **1,6M€ + 0,5M€**

Pompes funèbres et crématorium

Fêtes et Animations

► **2,2M€** Régie municipale

Stationnement

► **380 000€**

Rénovation des réseaux humides

► **15,7M€** Régie municipale des eaux et de l'assainissement

Chauffage urbain Géothermie

► **1,7M€**

Quand la Ville reçoit 100€, d'où viennent-ils ?

Autofinancement : 40€

Emprunt et dettes : 28€



Dotations : 22€

Subventions : 7€

Produits des cessions : 3€

Quand la Ville dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?

Vie de la cité et actions de proximité : 73€

Projets sportifs : 12€



Développement de la cité : 13€

Culture : 2€

Zoom sur... Comment la Ville finance son budget ?

■ **Contributions de l'Etat / 9,2 M€**
L'Etat verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations

■ **Impôts et taxes / 13,1 M€**

■ **Partenaires institutionnels** (Région, Département...)
/ 0,2 M€

■ **Produits d'exploitations**
/ 1,8 M€

■ **Emprunt / 1,9M€**
Vient en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers

In Extenso

Experts-Comptables

Avec nos conseillers en gestion, anticipez afin de prendre les bonnes décisions !

Prenez du recul sur votre activité professionnelle !

À Mont-de-Marsan

980 av. Eloi Ducom
a.aquitaine@inextenso.fr
05 58 51 35 00



► Inauguration de la place Saint-Roch

La place Saint-Roch, qui a fait peau neuve entre août 2016 et juin 2017, a été inaugurée en prélude du lancement des animations de Noël le samedi 16 décembre, en présence de Fabien Lainé, député des Landes, des élus et des prestataires du chantier. Charles Dayot, maire de Mont de Marsan, en a profité pour rappeler les différentes vocations de la place au travers des ans et l'importance de ce cœur de ville, lieu de rassemblement et de convivialité pour les usagers.



► Mon beau sapin !

Les sapins de Noël vous inspirent et, pour les décorer, vous devenez de plus en plus inventifs ? Alors, préparez-vous à participer au "Concours du plus beau sapin de Noël" qu'organise la Ville de Mont de Marsan en fin d'année et à voir votre œuvre exposée aux yeux de tous ! C'est l'originalité qui sera primée (sapin avec matériaux de récupération, sapins originaux et décalés). m2m.ag vous en dira plus à l'automne prochain.

Le quartier Nord a son Centre de Santé

NOUVEAUTÉ Début décembre, le tout nouveau Centre de Santé Le Phare, au cœur du quartier Nord de Mont de Marsan, a été inauguré en présence de la Secrétaire d'Etat aux Armées, Geneviève Darrieussecq, de Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglo et des partenaires de ce projet porté par le Centre Hospitalier Layné.

Suite au constat des diagnostics territoriaux, dont le dernier a été mené dans le cadre du Contrat de Ville de Mont de Marsan Agglo en janvier 2015, une fragilisation préoccupante de l'offre de soins dans les deux quartiers prioritaires du territoire apparaissait : Le Peyrouat à Mont de Marsan et La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont. Le quartier Nord, ou Peyrouat, tel que défini par la Politique de la Ville, concerne 2400 habitants, qui, depuis des années, n'avaient plus de médecin généraliste. Seuls une sage-femme, des infirmières et un kinésithérapeute, officiaient dans le périmètre du quartier.



Créer un Centre de Santé

En créant le Centre de Santé, le Centre Hospitalier de Mont de Marsan organise une prise en charge médicale et paramédicale sur le quartier et ceux environnants. Après une large consultation et un appel à projet lancé en février 2015 par l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier et ses partenaires privés ont abouti au schéma suivant :

- Ouverture d'un centre de santé médicale hospitalier avec présence de 3 praticiens hospitaliers
- Consultations sage-femme
- Hébergement de partenaires libéraux (cabinet libéral infirmiers)

- Convention de partenariat avec la Mutualité Française des Landes sous couvert du Centre Hospitalier pour des consultations en Podologie et Orthophonie
 - Lien avec la pharmacie de proximité
- Comme pour tout service hospitalier, les professionnels ont accès aux différents logiciels administratifs et médicaux du Centre Hospitalier. Les patients pourront ainsi bénéficier du même suivi et du partage de l'information comme s'ils se trouvaient sur l'un des sites hospitaliers.

Bien plus qu'un centre de soins

En accord avec le programme de Politique de la Ville et dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Centre de Santé va conduire des actions de prévention et de santé publique auprès des populations du quartier. Ces actions seront à destination des usagers et des habitants dans tous les domaines importants de la santé publique : nutrition, promotion de l'activité physique, prévention des addictions, accès aux soins dentaires, cancers, diabète... Elles seront menées en étroite coopération entre l'animatrice de santé publique du Centre Hospitalier, les chargés de prévention de la Mutualité Française, la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville et les partenaires et relais, acteurs de la prévention (Ville, Agglomération, Conseil Départemental, Associations...) en lien permanent avec l'équipe médicale et paramédicale du Centre de Santé.

Centre de Santé "Le Phare"
RDV sur place ou par téléphone : 05 58 05 29 12
Mail : lephare@ch-mdm.fr
Consultations : lun. au ven. 8h-19h et sam. 8h-12h

Les chiffres clés

- 470 m²
- 850 000 € d'investissement
- Environ 510 000 €/an de fonctionnement

INTERVIEW Rencontre avec les docteurs Christine Dudon-Coussirat et Maude Royant, médecins généralistes au Centre de Santé "Le Phare".

Pourquoi avoir choisi de vous installer dans ce Centre de Santé ?

C.D-C : Je suis l'ancien médecin du quartier et j'y ai des liens très forts. J'avais à regret l'absence de médecin dans le quartier depuis mon départ et le projet porté par madame Darrieussecq m'a tout de suite intéressé. Je souhaite que nous favorisions l'installation de jeunes médecins. Il faut souligner que le programme de renouvellement urbain a sensiblement amélioré la vie des gens dans ce quartier Nord.

M.R : Plus que le simple exercice de notre métier de médecin traitant, c'est un vrai travail pérenne dans une zone et avec sa population que porte ce Centre de Santé. C'est ce qui m'a attiré. Ici, il y a un projet de santé global avec une éducation à la santé, le 1/3 payant, une pluridisciplinarité avec plusieurs corps de métier de la santé qui sont complémentaires. Cette proximité avec ces autres spécialistes de la santé permet de nous former à d'autres pratiques médicales au travers de nos échanges. En tant que jeune médecin, je trouve cela très important.

Quels sont les atouts de ce Centre de Santé ?

C.D-C : Les conditions de travail sont très confortables. L'hôpital a beaucoup investi pour nous permettre de travailler dans les meilleures conditions. La présence de différents corps de métiers médicaux (cf article ci-dessus) facilite la prise de rendez-vous pour la population et ça les rassure d'avoir une prise en charge globale. Nous avons une petite salle d'urgence qui permet de faire les premiers soins et d'éviter d'aller à l'hôpital pour ce qui est petite suture ou encore petite brûlure.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés en venant vous installer ici ?

M.R : En tant que jeune médecin, je souhaite absolument mettre l'accent sur la prévention. Nous allons travailler tout au long de l'année avec l'IREPS et les Ateliers Santé Ville de Mont de Marsan Agglo pour sensibiliser la population de ce quartier sur différentes thématiques : tabac, alcool, sida, cancers, viroses, alimentation... Je souhaite initier un programme de santé thérapeutique auprès de mes patients, car comme le dit le vieil adage : mieux vaut prévenir que guérir ! Il faut aussi que ce centre devienne un lieu de formation pour de futurs médecins. Il nous faut aussi perpétuer cette passerelle avec l'hôpital et s'ouvrir aux populations qui s'installent sur Mont de Marsan et qui cherchent un médecin traitant, car le Centre de Santé n'est pas seulement ouvert à la population du Quartier Nord.

Travaux en cours

- **Avenue de la Grande Lande :** les travaux se poursuivent. Après l'effacement des réseaux aériens et la réalisation des réseaux d'eau pluviale, de nouveaux éclairages publics ont été installés. Les bordures de l'avenue ont été rabotées et seront prochainement remplacées par des bordures en béton coulé. Les enrobés des trottoirs et de la voie seront ensuite refaits.
- **Petites opérations voiries :**
 - Rue Cazaillas : début du chantier 5 février (3 semaines de travaux)
 - Place Pancaut : début du chantier 19 mars (3 semaines de travaux)
- **Opérations SYDEC :**
 - Place Pancaut : le chantier a débuté le 22 janvier (3 semaines de travaux) pour le génie civil - Reprise des travaux le 5 mars (2 semaines de travaux) pour la pose de l'éclairage
 - Rue Gambetta : Début du chantier le 29 janvier (3 semaines de travaux) pour le génie civil et la pose de l'éclairage



▲ Le plus beau marché des Landes

Le marché Saint-Roch, l'un des rares marchés où il n'y a que de l'alimentaire et qui aime faire la part belle aux petits producteurs locaux, a été élu plus beau marché des Landes. Il affronte désormais les vainqueurs des autres départements du Sud-Ouest dans le cadre de l'opération Votre plus beau marché*.

*Organisé par TF1 en partenariat avec Sud Ouest

C'est voté SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017

- Finances**
- Budget principal et budgets annexes 2017 / Décisions modificatives.
 - Admissions en non valeur budget annexe Régie municipale des fêtes et animations 2017
 - Révision attributions de compensation (suite transfert de la saison culturelle et mutualisation des services).
 - Autorisation de Programme et Crédits de Paiement : construction des bassins de stockage des eaux usées de Hiroiro, Lesbazailles et Barbe d'or / Nouvelle station d'épuration de Jouanas / Déploiement de la télérelève.
 - Présentation du Budget Primitif 2018 : Budget Principal de la Ville. Budgets annexes
 - Subvention à la Société des Courses de Mont de Marsan.
 - Tarifs 2018 - Marchés
- Aménagement**
- Institution d'un stationnement payant et validation de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions
- Ressources Humaines**
- Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes.
- Pôle Population**
- Campagne de recensement 2018
- Régie des Eaux**
- Taxe de participation pour financement de l'assainissement collectif (2018)
- * PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 19 FÉVRIER, 19h Séances ouvertes au public et direct sur Radio mdm Retrouvez l'ensemble des projets débattus et la version audio des Conseils municipaux sur montdemarsan.fr**

Reprise de concessions échues

Afin de proposer aux familles de nouveaux emplacements, le service des cimetières de la Ville de Mont de Marsan va engager des travaux de reprise de 24 concessions aux cimetières de Saint-Médard et du Pégly. À partir du 26 février, une entreprise spécialisée effectuera les travaux nécessaires à la reprise de ces concessions arrivées à échéance, non renouvelées et en état d'abandon malgré les relances régulières de l'administration municipale. Les cimetières resteront accessibles au public.

La liste de ces concessions est à la disposition du public au Service des cimetières, 188 avenue du Maréchal Foch. Contact : 05 58 52 38 15

La Police Municipale toujours au plus près

SÉCURITÉ Dans le souci d'améliorer encore la proximité auprès des administrés, les agents de la Police Municipale de Mont de Marsan ont depuis janvier des horaires de présence étendus et sont munis d'un taser.

Désormais vous croiserez des agents de la Police Municipale de 7h à 20h en continu, du lundi au vendredi. Les horaires du samedi restent, eux, inchangés (9h-13h et 15h-18h). Cette présence accrue sur le terrain répond à des besoins identifiés par les Montois : défaut d'éclairage des vélos aux abords des sites scolaires en hiver, respect du Code de la Route aux heures de grande circulation, contact facilité avec les administrés en début de soirée, etc.

Partenaires de la Police Nationale
Deuxième nouveauté, les agents sont maintenant dotés de Pistolets à Impulsion Électrique (connus sous le nom de taser). Ce choix d'une arme non létale correspond à la singularité de leurs missions et son port est assujéti à une formation très rigoureuse qui a été effectuée par les policiers municipaux montois. Aujourd'hui, ils peuvent faire face à toute situation imprévue et intervenir

de manière encore plus efficace sur des situations dangereuses pour les habitants comme pour leur propre sécurité. Par exemple, ils sont à même de neutraliser à distance un individu armé menaçant des personnes. Cet outil leur permet également de remplir de façon plus adaptée leur rôle de partenaire de la Police Nationale.

Renseignements : 05 58 05 87 22

GRUPE BERNADET

Trier pour recycler, c'est notre métier

CLTDI

Notre pôle de Saint-Avit accueille chaque année plus de 800 clients. Acteurs du bâtiment, des travaux publics, industriels, commerçants ou administrations, nous vous proposons des services de collecte et assurons à vos déchets un mélange un taux de valorisation atteignant les 70%. Si vous êtes à la recherche d'une solution personnalisée, contactez-nous au 05 58 85 29 74.

Performance et exemplarité environnementale pour la station d'épuration du futur

JOUANAS Le schéma directeur d'assainissement de la Régie des eaux de la Ville de Mont de Marsan a prévu la reconstruction de la station d'épuration de Jouanas, qui traite les eaux usées de Mont de Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont. Un aménagement rendu nécessaire par les exigences réglementaires car l'actuel ouvrage, qui a 40 ans, ne répond plus aux normes environnementales et sa taille n'est plus adaptée à la population du bassin de vie.

La Régie a conçu une nouvelle station performante dans la gestion des eaux usées et dans le cadre de son approche environnementale et économique. La station de Jouanas aura bien évidemment une capacité de traitement supérieure à aujourd'hui mais elle sera aussi une station "verte" avec des bâtiments Haute Qualité Environnementale "HQE" intégrés au paysage et respectueux des habitations voisines. Cet équipement du futur sera aussi "durable" car cette station sera à énergie positive : grâce à la production de biométhane elle générera plus d'énergie qu'elle n'en consommera et participera à l'économie circulaire locale.

Une station performante pour le territoire, le quartier et la Régie

Trop petite et trop vétuste, la station d'épuration actuelle ne convient plus. La nouvelle construction répondra aux perspectives de développement et d'urbanisation du territoire : dimensionnée pour 55 000 habitants, sa capacité de traitement sera plus importante que celle de l'installation actuelle. Plus performante, elle contribuera à l'amélioration du traitement des eaux usées avec un impact positif sur le milieu naturel et la Midouze, puisque l'azote et le phosphore seront désormais traités. Actuellement, les odeurs ne sont pas captées et la problématique du bruit n'est pas prise en compte car lors de sa construction la station n'était pas au cœur d'un quartier. Vis-à-vis du voisinage, la future station sera complètement neutre au niveau des émissions d'odeurs : tous les ouvrages générant des effluves seront confinés dans des locaux (aujourd'hui à l'air



libre) et l'air vicié extrait de ces locaux sera désodorisé avant rejet dans l'atmosphère. La maîtrise des nuisances sonores sera, elle, assurée grâce à la création de locaux insonorisés.

Ce nouvel équipement sera synonyme de modernité avec une fiabilisation des procédés de traitement et une organisation permettant de faciliter la tâche de la régie dans l'exploitation des ouvrages en offrant les meilleures conditions possibles de travail et de confort. Le projet prévoit également le regroupement des pôles collecte et traitement du service assainissement (7 agents en situation actuelle et 20 agents en situation future) ce qui permettra une optimisation d'organisation.

Du fait de ce regroupement et d'une activité accrue, il y aura une augmentation du trafic routier qui restera maîtrisée. L'activité du site actuel contribue à hauteur de 4% de la circulation globale sur le chemin de Thore. Dans le futur, elle contribuera à hauteur de 10% environ. Cette augmentation raisonnable sera d'autant moins visible qu'un circuit de rotation sera mis en place afin de répartir au mieux la circulation selon les voies de desserte. Comme aujourd'hui, aucune nuisance n'est à craindre concernant l'état et le salissement de la chaussée.

Une station Haute Qualité Environnementale

Le site prévu pour la nouvelle station se situe dans le prolongement de l'actuelle station qui restera en fonction pendant les travaux. Deux autres sites ont été étudiés mais ne permettaient pas d'accueillir la nouvelle installation sans impact environnemental négatif.

Le site d'implantation de Jouanas bénéficie d'un environnement naturel remarquable, traversé par des sentiers permettant d'accéder aux berges

de la rivière. La présence de nombreux visiteurs, adeptes du jogging ou de la promenade, témoigne de l'attractivité du lieu.

Au-delà de la réponse technique et fonctionnelle du projet, la manière de construire la station sera exemplaire et vertueuse pour répondre aux critères d'une architecture durable Haute Qualité Environnementale "HQE" : choix d'une organisation compacte du site sans perdre en performance pour utiliser parcimonieusement le foncier et limiter la maintenance future, conception des ouvrages techniques pour qu'ils se fondent avec les habitations, disposition des bâtiments pour créer des points de vue vers la nature environnante, choix de matériaux naturels pour atténuer le caractère industriel du site, récupération des calories de l'eau traitée pour le chauffage, fluidité des accès pour les employés et le grand public, intégration d'un circuit de visite pédagogique...

Pour le groupement de maîtrise d'œuvre choisi : "La clarté du processus technique et la particularité des dispositions constructives ou esthétiques reflètent la volonté de la collectivité de se doter d'un équipement affichant de réelles ambitions et une exemplarité environnementale".

Dans le même esprit, l'aménagement paysager des abords conforte les dispositions architecturales. Il a pour but d'en restituer le caractère naturel et minimiser l'impact de l'implantation de la nouvelle station. L'objectif est de retrouver une continuité paysagère entre la partie résidentielle et la rivière.

Bâtiments et aménagements s'inscrivent harmonieusement et respectueusement dans le paysage : création d'un sentier paysager pour accéder aux berges de la Midouze, respect de la topographie et du paysage alluvial, utilisation d'arbres et d'essences adaptés au site et au climat...



Une station au cœur de l'économie circulaire

Performante et HQE, la station se veut aussi à énergie positive : elle produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera ce qui diminuera les charges de fonctionnement. Ainsi, en collaboration avec GRDF, la Régie a étudié la faisabilité technico-économique de valoriser le biogaz produit sur la station. Après épuration en biométhane, ce dernier sera injecté en continu dans le réseau de distribution de gaz de GRDF chemin de Thore ce qui générera des recettes contribuant à faire baisser les charges d'exploitation. L'énergie produite correspondrait à la consommation de plus de 200

foyers ou d'une quinzaine de bus TMA roulant au bio-GNV (gaz naturel pour véhicules).

Cette production de gaz vert produit et consommé localement permet à cette future station de s'inscrire au cœur de l'économie circulaire. Cette économie d'avenir, qui s'inscrit dans le cadre du développement durable, fonctionne en boucle. Le potentiel énergétique contenu dans nos déchets est valorisé ce qui permet de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergies non renouvelables. Cette perspective offre de nombreux avantages, à la fois écologiques, sociaux mais aussi économiques. Concrètement, la station de Jouanas permettra la mise en place d'une stratégie verte pour produire tout en préservant l'environnement.

Chronologie du projet

- **1974** : construction de la station d'épuration actuelle
- **2006-2010** : schéma directeur d'assainissement qui prévoit la reconstruction de la station, validé par le Conseil Municipal du 29 juin 2010
- **2012** : réservation foncière inscrite au PLU en emplacement réservé
- **2013** : choix du groupement de maîtrise d'œuvre (le cabinet Merlin pour la partie technique, associé au cabinet d'architectes Hubert Architectes et à la paysagiste Maïalen Mintegui)
- **2014** : réunion avec les riverains, acquisition foncière, études préliminaires
- **2015** : autorisation de défrichement après mise à disposition du public du dossier d'autorisation, études d'avant-projet, réunion de présentation aux riverains
- **2016** : défrichements et consultation des entreprises travaux/process
- **2017** : obtention du permis de construire
- **Début 2018** : réunion avec les riverains et réunion publique d'information Premier semestre 2018 : enquête publique conjointe (installation soumise à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), consultation des entreprises travaux
- **Mi 2018** : obtention prévisionnelle des autorisations administratives
- **Fin 2018-début 2019** : démarrage des travaux
- **Fin 2020** : station opérationnelle, démolition de l'ancienne station et regroupement de l'ensemble du service assainissement sur le nouveau site

Coût de la station : 17 000 000 € HT

- **Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne** : 10 000 000 €
- **L'ADEME et la Région** devraient apporter également leur soutien financier, à hauteur de 45% sur la partie valorisation du biogaz produit
- **Mont de Marsan** participe à hauteur de 2/3 des dépenses d'investissement
- **Saint-Pierre-du-Mont** à hauteur d'1/3

Publicité

Une maison neuve facile à acheter

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.

Exemple de prix : **Maison avec garage, terrain environ 400m², tous frais annexes compris, livrée clés en main**

T3 141 341 € Prix à partir de : **T4 153 045 €**

LES CASTORS LANDAIS 6 place Saint Roch
MONT DE MARSAN T. 05 58 75 05 85
Les meilleurs prix - Tout compris. lescastorslandais@orange.fr

Prêt à Taux Zéro%

Publicité

Menuiserie aluminium & Rénovation

Neuf & Rénovation

Portes - Fenêtres ALU et PVC
Vérandas
Portails
Volets roulants

LAND'ALU 401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN
05 58 06 23 02 - www.landalu.com - landalu@hotmail.fr



Des conseillers de quartier à votre écoute

RÉUNIONS PUBLIQUES À l'occasion du renouvellement des conseils de quartier, entre le 4 et le 14 décembre, 9 réunions publiques vous ont donné l'occasion de découvrir des projets près de chez vous et d'exprimer vos attentes et idées.

Tous les aspects de la vie quotidienne ont été abordés lors de ces rencontres : sécurité routière, gestion des espaces verts, propreté urbaine, commerces... Des améliorations en matière de sécurité ou de visibilité ont très vite été prises en compte comme par exemple la taille des arbustes rue Marcel Sembat ou le déplacement du panneau Decaux place Pancaut. La composition de chaque conseil avec leur président sera présentée dans le prochain journal. Nous reviendrons également sur le 10^e anniversaire des conseils de quartier, qui donne lieu à une rencontre avec tous les nouveaux et anciens conseillers le jeudi 1^{er} février.



Les derniers aménagements réalisés à l'initiative des conseillers de quartier

■ Boîtes à livres



3 boîtes seront installées courant février au parc Lacaze, à l'espace vert Lasbordes et au parc Jean Rameau (en remplacement de celle vandalisée). Plus tard, les boîtes réalisées par Clémence Lellay et Laurianne Lesage, étudiantes à l'UT, prendront place au square de Brasilia, à la gare, sur les berges et au jardin des musées.

■ Haie du cimetière de Saint-Médard

Plantation d'une haie de bambous le long du cimetière Saint-Médard mi janvier.



■ Et les vergers participatifs poussent...

Journée de "taille" début décembre au square des Forsythias avec un chantier participatif, encadré par les agents de la ville et dédié à la taille des arbustes et à quelques travaux de désherbage avant l'hiver. En l'absence de fruits cet hiver, on peut déjà y cueillir du romarin, de la lavande, du thym, de l'oseille...

Un 2^e atelier participatif s'est tenu le 20 décembre sur le quartier de Barbe d'Or avec restitution des projets. Parmi les suggestions diverses, sont notées la volonté de multiplier les essences et la diversité des végétaux, la possibilité de récupérer l'eau de pluie et de réaliser la signalétique en impliquant les enfants lors des activités scolaire ou péri-scolaire. Les travaux débiteront par la préparation du sol en janvier. Une synthèse des projets sera proposée par le service des espaces verts et des propositions sur la nature de la clôture seront formulées (janvier/février). Un piquetage sur le site permettant de mieux apprécier les différents espaces et aménagements seront réalisés en février. Les premières plantations de petits fruitiers sont programmées pour le printemps.

Sur le quartier du Peyrouat, les habitants ont été réunis pour un premier atelier le 9 janvier. Les essences ont été définies et les habitants ont à leur tour été sollicités pour soumettre des propositions.



Vos prochains rendez-vous

■ Vide bibliothèques

Dimanches 4 mars, 8 avril, 5 mai
De 8h à 13h / Sous les coursives du théâtre.
Emplacement gratuit et réservé aux particuliers.
Réservation au 05 58 05 87 52

■ Cueillette des œufs de Pâques

Dimanche 1^{er} avril
10h30 / Place Francis Planté / Entrée libre
Chaque enfant doit récolter 5 œufs factices maximum de même couleur. Ces œufs factices seront échangés contre des œufs en chocolat. Une surprise pour l'enfant qui trouvera un œuf de couleur doré (1 maximum par enfant). Animation gratuite, ouverte aux enfants montois de 2 à 10 ans.

■ 7^e Fête des jardins

Dimanche 29 avril
Parc Jean Rameau et Auberge Landaise
Le rendez-vous incontournable du printemps ! Pour la 7^e édition, la journée s'organisera autour d'un vide-jardins et d'un troc aux plantes ouverts aux particuliers (boutures, graines, outils et décoration de jardinage...), d'expositions-ventes et de conseils de professionnels (pépiniéristes, apiculteurs, associations, brocanteur avec des articles de jardin, entreprises d'aménagement et d'entretien d'espaces verts...). De nombreuses animations et ateliers toute la journée et des activités pour les tout-petits... Entrée libre. Restauration possible sur place.

Les prochaines marches dans les quartiers (Départ 9h)

- **Lundi 26 février** quartier du Manot (rdv zone commerciale rond point d'Indochine)
- **Lundi 5 mars** / Quartier Maumus/Battan (rdv place Galop)
- **Lundi 12 mars** / Quartier Siane/Couturelles (rdv entré av des Couturelles)
- **Lundi 19 mars** / Quartier Barbe d'Or (rdv parking Guy Boniface)
- **Lundi 26 mars** / Quartier Peyrouat/Argenté (rdv stade de l'Argenté)
- **Lundi 23 avril** / Quartier du Beillet (rdv école maternelle du Beillet)
- **Lundi 30 avril** / Quartier Pémégnan (rdv espace Mitterrand)

Retour-photos sur...



▲ Exposition "Nos quartiers ont du talent"

Dimanche 19 novembre
Vous avez découvert avec plaisir et curiosité le savoir faire des Montois. Prochain rendez-vous dimanche 25 novembre 2018 salle Lamarque Cando.



▲ Concours de soupes

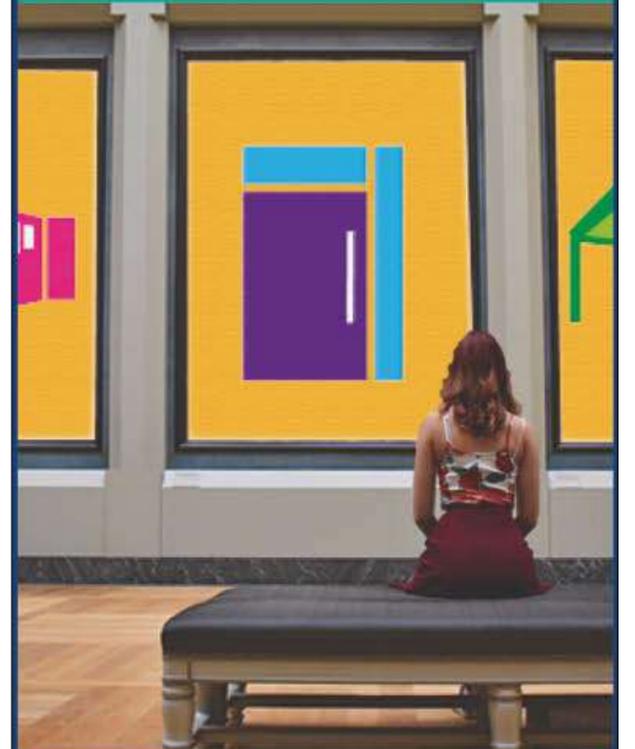
Vendredi 1^{er} décembre 2017, la recette gagnante : Velouté de carottes et patates douces au lait de coco, curry et gingembre par le Foyer Majourau pour 4/6 personnes en fonction des appétits...
 ■ 500 g de carottes
 ■ 250 g de patates douces
 ■ 1 oignon
 ■ 300 ml de lait de coco
 ■ 300 ml de bouillon de volaille ou de légumes (maison ou reconstitué avec un cube)
 ■ 1 cuillère à café rase de poudre de curry
 ■ 1/4 de cuillère à café de gingembre en poudre
 ■ 1 cuillère à soupe d'huile d'olive



▲ Goûter en faveur des personnes âgées et isolées

Le 17 décembre, tous ravis de cette après-midi très conviviale avec leurs conseillers de quartier

PORTES OUVERTES MONT DE MARSAN



Du 8 au 10 Mars
De 9h à 12h et 14h à 17h
www.nouvelle-miroiterie.fr

ZI du Conte - 40 000 Mont-de-marsan



ALUMINIER
TECHNAL
FABRICANT INSTALLATEUR AGRÉÉ

05 33 94 00 60



▲ Classe des 18 ans : en avant les 2000

140 : c'est le nombre de jeunes montois membres de la Classe des 18 ans 2018 qui feront de leur passage à la majorité un moment inoubliable.

C'est dans une ambiance festive et dynamique que la classe 99 a transmis le flambeau aux 2000, le 22 décembre dernier à la salle du Petit Bonheur.

Les + vidéo (voir p3)

Forum Jobs d'été, 5^e édition

EMPLOI Le rendez-vous incontournable de l'emploi saisonnier pour les jeunes de l'agglomération est de retour. Préparez vos CV.

C'est à l'Auberge Landaise que se tiendra la 5^e édition du Forum Jobs d'été. Cette matinée placée sous le signe de la rencontre entre jeunes et employeurs recrutant pour la période estivale, permettra de découvrir de nombreux secteurs d'activités : agriculture, agroalimentaire, animation, grande distribution, hôtellerie...

Au programme :

job dating avec les employeurs, consultation d'offres d'emplois locales, diffusion de brochures thématiques comme le guide "Jobs d'été"... Autant de services qui faciliteront les démarches pour la recherche d'un emploi saisonnier. Nouveauté 2018 : un espace dédié au volontariat et à l'engagement pour découvrir les nombreuses opportunités pour s'impliquer dans une démarche de volontariat nationale ou internationale. N'oubliez pas d'apporter votre CV ! Pour vous aider à le rédiger, l'équipe du BIJ organise jusqu'au 15 mars des "ateliers spécial job d'été : CV et lettre de motivation".

Les + vidéo (voir p3)

■ **Samedi 17 mars**, de 9h à 13h
à l'Auberge Landaise / Entrée libre



Génération e-sport 2018

JEU VIDÉO À l'initiative du BIJ et de l'association E-sports Club, "Génération e-sport 2018" est l'événement sportif, ludique, éducatif et familial qui propose de découvrir les différentes facettes du jeu vidéo.

Pour cette première édition, la pratique du e-sport sera mise en avant avec l'organisation de plusieurs compétitions dans lesquelles seront associées des relais de transmission pour sensibiliser les parents et les médiateurs éducatifs et permettre aux enfants d'être mieux accompagnés dans la pratique de leur loisir vidéo-ludique.

Programme 1^{er} trimestre 2018

Compétitions organisées pour les jeunes résidant :

■ **Ilôt 7 de Mont de Marsan (Beillet, Dagas, Chourié et Laguille)**
18 février, salle du Petit Bonheur

■ **Ilôt 3 (Peyrouat, à l'Argenté et à Nonères)**
21 février, Auberge Landaise

■ **Ilôt 6 (Saint-Médard)**
18 mars, château de Nahuques

■ **Ilôt 2 (Saint-Jean-d'Arrou)**
21 mars, salle Georges Brassens

■ **Ilôt 1 (centre-ville de Mont de Marsan)**
24 mars, salle Lamarque Cando

Inscriptions obligatoires (nombre de places limité) : Bureau Information Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63
bij@montdemarsan.fr - m2j.montdemarsan.fr

📍 Mont de Marsan Jeunesse

Des policiers pour vous informer

Vous souhaitez intégrer la police nationale ?

Des policiers viennent à votre rencontre au BIJ pour vous informer sur les différents métiers, les modalités de recrutements et répondre à toutes vos questions. 8000 postes sont à pourvoir en 2018. Saisissez votre chance !

■ **Mercredi 7 mars** de 10h à 12h

Inscriptions (nombre de places limité) : Bureau Information Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63 - bij@montdemarsan.fr
m2j.montdemarsan.fr

📍 Mont de Marsan Jeunesse

Vacances d'avril : tout un programme

ANIMATIONS Aux centres de loisirs de Lacaze et de Nahuques, les vacances d'avril seront placées sous le signe de la nature.

Au programme : sensibilisation à l'environnement et activités ludiques de pleine nature. Le tout dans une ambiance festive !

Vendredi 13 avril, les élémentaires pourront participer à une olympiade géante à la plaine des jeux de Ménasse en compagnie des différents centres de loisirs de l'Agglo et de Grenade-sur-l'Adour. Les maternelles ne seront pas en reste, puisqu'ils auront également leur olympiade géante durant la première semaine de vacances, en présence des centres de loisirs de l'Agglo, à Saint-Perdon.

Inscriptions avant le 26 mars 2018 :
www.espace-famille.net/lemarsan
Guichet éducation : Château de Nahuques
avenue de Villeneuve à Mont de Marsan
05 58 93 68 68
guichet.education@montdemarsan-agglo.fr

Télex

Jusqu'au 14 mars / **Enquête publique** sur nouvel atelier de maintenance d'exploitation et de régularisation d'aéronefs sur la BA 118 / Permanences au Pôle technique municipal rue du Mal Bosquet ▶ Jusqu'au 20 octobre / **Enquête Insee** sur les loyers et les charges / insee.fr ▶ 16 février / **Scène ouverte** / Musique acoustique et électro acoustique / Cercle des Citoyens - 21h ▶ Samedi 24 mars / **Portes ouvertes AFASEC** / Hippodrome des grands Pins - 10h/17h ▶ 23 et 27 février / **Soirée chants** / Cercle des Citoyens - 19h ▶ 23 février / **Grand loto bingo** / Organisé par la FNACA / Auberge Landaise - 20h30 ▶ 24 février / **Soirée Carnaval DJ Daube** / Cercle des Citoyens - 19h

Guerriers et cavaliers

CENTAURES Présent lors de la dernière édition de la manifestation Mont de Marsan Sculptures à l'automne 2016, Christophe Charbonnel avait impressionné les visiteurs par la monumentalité et l'expressivité de ses œuvres. Il est de retour pour une exposition personnelle.

À l'issue de la dixième triennale montoise, Christophe Charbonnel souhaitait revenir au musée Despiau-Wlérick dans le cadre d'une exposition monographique. Ainsi est né le projet d'une exposition autour des guerriers et des cavaliers, thématique très présente dans le travail de l'artiste. Une vingtaine d'œuvres, souvent spectaculaires, ont été sélectionnées. Se mêlent figures humaines et figures animales, groupes et portraits... Plusieurs œuvres graphiques complètent cet ensemble qui fait voyager notre imaginaire.

Présentée jusqu'au 20 mai, en partenariat avec la Galerie Bayart qui représente l'artiste.
Visites guidées sur réservation.
Visites et ateliers ludiques pour les 4-6 ans les mercredis 14 février et 11 avril et pour les 7-11 ans les jeudis 15 février et 12 avril
Le musée et la société des amis du musée organisent des conférences tous les mois (cf. agenda)

Découvrez la vie de votre musée en temps réel avec :

- 📍 Musée Despiau-Wlérick et ses vidéos sur la chaîne Youtube :
- 📍 Mont de Marsan

Un héritier de la figuration

Modéleur comme l'étaient Charles Despiau et Robert Wlérick, Christophe Charbonnel a été l'élève de Philippe Seené. Il se place ainsi dans la tradition des sculpteurs figuratifs du 20^e siècle. Puisant son inspiration tant dans les figures de l'Antiquité classique que dans la bande dessinée ou le 7^e art, il développe une œuvre forte. L'artiste travaille sans modèle et puise dans ses souvenirs pour créer ses grands personnages. Le cheval est également présent comme en témoignent les études sélectionnées de cavaliers et de chevaux. L'exposition permettra de mettre en valeur un artiste dont les œuvres attestent, aujourd'hui, de la vigueur et du renouvellement de la création dans le domaine de la figuration en sculpture. Une vraie filiation et un prolongement de la collection permanente du musée de Mont de Marsan, référence nationale pour la sculpture figurative française du 20^e siècle.

Les + vidéo (voir p3)



Christophe Charbonnel, Groupe de guerriers plaque II, bronze (2010), coll. de l'artiste - cliché Michelle Constantini

■ **D'une gratuité totale à une gratuité ciblée**

Depuis le 1^{er} février, gratuité sur mesure en fonction des publics pour que le Musée étoffe sa programmation, améliore la qualité de visite, accroisse son rayonnement...

■ **Anniversaire au musée**

Une animation spéciale dans un lieu unique pour les 5-12 ans ! Les mercredis et après-midis des vacances scolaires.

L'Atlas historique de Mont de Marsan

D'HIER À AUJOURD'HUI Prochainement sera dévoilé le nouvel ouvrage de référence sur l'histoire de Mont de Marsan.

Présenté sous forme de coffret, l'Atlas historique de Mont de Marsan, réalisé sous la direction d'Anne Berdoy, chercheur au CNRS à Bordeaux, comporte deux tomes richement illustrés qui retracent la formation de l'espace urbain des origines protohistoriques à nos jours. Présenté en avant-première au musée Despiau-Wlérick, lors d'une conférence animée par l'historienne Jeanne-Marie Fritz, l'ouvrage s'inscrit dans une collection éditoriale "Atlas historique des Villes de France" réalisée dans le cadre du programme Région : "Les villes-têtes de l'Aquitaine - approches historiques, cartographique et comparative" (coord. S. Lavaud et É. Jean-Courret). La Ville de Mont de Marsan a apporté un soutien financier à ce projet.

Atlas historique de Mont de Marsan, collection Atlas historique des villes de France, Ausonius-Éditions, Bordeaux, 2 tomes. À paraître au printemps 2018





LES 3 PINCEAUX depuis 1947

Isolation thermique extérieure
Parquets et sols PVC
Peintures intérieures et façades
Aide au financement et prêts aidés

www.maisonave-peinture.fr • 05 58 46 57 58

État civil

Naissances

■ **Novembre** Kailya Cheinon
 ■ **Décembre** Rosie James, Jules Corada, Rose Collet, Nathan Darrouzes, Antoine N'Detibaye, Laly Soubagné, Théo Bibé, Ambre Gantier, Cyana Chatel, Anaëlle Clavé Aouillé, Kayan Lafont, Aya Zaboub, Mattéo Saint-Louis, Louis Léglise, Arthur Berthelot, Clément Vignaux, Iris Lafond, Sarah Dovin, Clément Brethous

Décès

■ **Novembre** Claudette Bichambre
 ■ **Décembre** Adrien Dupouy, Claudine Déhez
 ■ **Janvier** Simone Guillemetot, Régine Palis, Marc Masson, Christian Porcher, Alain Tartas, Fernande Gaschard, Yvette Duron

Mariages

■ **Novembre** Jérémie Sdiri et Mélanie Charrier
 ■ **Décembre** Stéphane Kaszuba et Maryl Alfaro
 ■ **Janvier** Zohir Baayaoui et Stéphanie Moulton

Du Plumaçon à la plaza de toros de las Ventas à Madrid !

TOROS Depuis début février, les abonnements aux spectacles taurins ont commencé avec, à la clé, une très belle surprise !

En plus de tous les avantages habituels que vous réserve Mont de Marsan (réduction du prix du billet, novillada piquée à tarif réduit, novillada non piquée offerte, participation au tirage au sort de 5 callejones pour chaque corrida, etc.), l'entreprise Simon Casas et Marie Sara offre à tout abonné aux arènes du Plumaçon, une place pour une corrida et une novillada à la Plaza de toros de las Ventas à Madrid (une personne qui prendra deux abonnements se verra offrir deux places de corrida et deux places de novillada). Il faudra attendre la Feria de San Isidro à Madrid et l'annonce des cartels programmée le 7 mars, pour connaître les dates des deux spectacles taurins offerts. Vous êtes intéressé ? Une seule chose à faire : vous inscrire auprès de la Régie des fêtes à partir du lundi 12 mars. Le dépliant "Votre abonnement Madeleine" est à votre disposition à la Régie des Fêtes. À noter que le prix de l'abonnement comme des billets individuels* et jeunes** n'augmente pas en 2018.

Toutes les infos sur fetesmadeleine.fr

*billetterie tout public en ligne le 1^{er} juin et à la Régie le 18 juin

** Dans le but de promouvoir les traditions taurines sous toutes leurs formes et favoriser la découverte de cette culture, les jeunes bénéficient de tarifs attractifs qui vont jusqu'à la gratuité pour certains spectacles.



▲ Qui pour succéder à Juan Bautista ?

Retrouvez le 7 avril prochain, à 12h aux arènes du Plumaçon, les toreros et les toros qui feront vibrer le cœur des aficionados montois. Découvrez aussi quelle affiche sera l'image de notre Madeleine 2018 !

Le judo montois ne fait qu'un

JUDO Le Stade Montois Judo et Mont de Marsan Judo ont fusionné pour mutualiser leurs compétences.

Cette fusion est le fruit d'une réflexion commune et d'un travail constructif menés par le Stade Montois Judo, Monsieur Abadie, président du Comité départemental de judo et vice-président de la ligue Nouvelle-Aquitaine de judo, Mont de Marsan Judo, la section karaté du Stade Montois (qui partage les lieux) et le Stade Montois Omnisports. Cette synergie va permettre d'optimiser et de mutualiser le nouveau dojo, (accueille, vestiaires, sanitaires, espace de combat moderne et fonctionnel d'une superficie de plus de 600 m²) mais aussi de mettre en commun les compétences des techniciens et entraîneurs. Le dojo accueille ces sections

depuis le 15 septembre dernier.

Cette fusion a été officialisée le jeudi 16 novembre après la dissolution de Mont de Marsan Judo et l'élection du président et d'un nouveau bureau du Stade Montois Judo. La mutualisation de ces compétences complémentaires permet d'offrir une large palette d'activités aux licenciés, quel que soit leur âge. L'équipe pédagogique est renforcée par un jeune judoka en parcours de formation d'assistant professeur au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Contacts : 06 07 29 64 69
 mdmjudo@orange.fr / stademontois.judo@laposte.net



► Yannick Dehez : champion de France

Boxe anglaise La veille de Noël, Yannick Dehez, boxeur montois de 23 ans, s'est offert le titre de Champion de France de boxe anglaise mi-moyens, à Deauville, face au champion en titre. Un match en 10 rounds, pendant lequel le Montois a brillé par son talent pugilistique. Jouant la carte de la fluidité, le Landais a privilégié la technique plutôt que la puissance et s'est vu remettre ce titre qui le fait entrer dans l'histoire sportive montoise !

Il défendra son titre lors du gala de boxe le samedi 31 mars, à la salle de l'Argenté à Mont de Marsan.

Les + vidéo (voir p3)

Le Sud-Ouest Mounride de retour dimanche 3 juin

ÉVÈNEMENT

Pour sa 5^e édition, l'événement évolue et propose des parcours et obstacles renouvelés ainsi que deux grandes nouveautés : une épreuve "élite" chronométrée avec classement et un deuxième parcours de 8km. Les obstacles qui ont fait le succès de cette course seront évidemment toujours au rendez-vous : la tyro du lac, l'épreuve

de canoë au confluent, les passages dans la boue et l'épreuve de la vachette qui a reçu une récompense lors de la cérémonie des obstacles d'or dans la catégorie "Obstacle le plus décalé".

Ouvert à tous, sportifs ou moins sportifs, dès 6 ans. Inscriptions jusqu'au 21 mai. Plus d'informations : www.mounride.fr

Carnaval du Moun

FOLKLORE INTERNATIONAL Pour cette édition 2018 du Carnaval de Mont de Marsan, le rendez-vous est donné le samedi 24 février.

Petits et grands sont attendus pour participer au jugement de San Pansar, vêtus de leurs plus beaux déguisements sur le thème du folklore international. Animations musicales et jeux pour les enfants rythmeront cette journée qui se terminera, comme à l'accoutumée, par l'embrasement de San Pansar. D'ici là, à vos déguisements !

Avec (sous réserve de modifications) : l'Amicale des quartiers, le CaféMusic, Custom Landes Riders, la compagnie AKOUMA, les Amis en Scène, la Juventud, los Cumbancheros, les Amis d'Outre-mer et les groupes d'échassiers Lous Tchancayres et ESA.

Les + vidéo (voir p3)



Au programme :

- Place Général Leclerc**
 - **Dès 11h** : structures gonflables pour les enfants
 - **De 13h à 14h30** : atelier grimage et animations musicales
- Place Saint-Roch**
 - **Dès 14h** : Orchestre Montois
- Place Charles de Gaulle**
 - **14h30** : départ de la Cavalcade
- Berges de la Midouze**
 - **16h** : embrasement de San Pansar
- Place Pancaut**
 - **Manèges**

L'agenda sportif

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

BADMINTON Stade Montois
Nationale 3
Salle Barbe d'Or (rencontres à 16h)
 ■ **24 février** reçoit Tournefeuille
 ■ **7 avril** reçoit Ramonville

BASKET Basket Landes
Ligue féminine
Espace François Mitterrand / 20h
 ■ **3 mars** reçoit Bourges
 ■ **17 mars** reçoit Tarbes
 ■ **28 mars** reçoit Mondeville
 ■ **7 avril** reçoit Villeneuve d'Ascq

BASKET Stade Montois
Seniors féminines Nationale 2
Salle Jacques Dorgambide / 20h
 ■ **17 février** reçoit Tarbes Espoirs
 ■ **17 mars** reçoit Garnache
 ■ **7 avril** reçoit Anglet
 ■ **14 avril** reçoit Saint-Delphin

BMX Stade Montois
Site de Nahuques
 ■ **17 mars** : championnat Landes Pyrénées Atlantiques
 ■ **18 mars** : coupe Nouvelle Aquitaine

CYCLISME Stade Montois
Boulevard du chemin creux (au niveau du foyer Majourau)
 ■ **1^{er} avril** : 30^e Primavera montoise "Trophée Luis Ocana" départ 13h30
 Epreuve en ligne de 150km à travers le Chalosse et le Tursan
 Courses d'attente : 25^e Grand Prix Cadets (50 km) / 25^e Grand Prix des Minimes (30 km)
Au centre de loisirs de St-Pierre-du-Mont (à côté du stade)
 ■ **22 avril** : VTT comptant pour le challenge national "MASSI" cross-country

HANDBALL Stade Montois
Seniors masculins Honneur
Salle de l'Argenté / 19h
 ■ **3 mars** reçoit Ambarres
 ■ **10 mars** reçoit Talence

Seniors féminines Nationale 3
Salle de l'Argenté / 21h
 ■ **17 février** reçoit Floirac
 ■ **10 mars** reçoit Tournefeuille
 ■ **7 avril** reçoit Lombez

FOOTBALL CFA Stade Montois
Terrain Argenté / 19h
 ■ **17 février** reçoit Fréjus St Raphaël
 ■ **10 mars** reçoit Tarbes
 ■ **24 mars** reçoit Martignes
 ■ **14 avril** reçoit Grasse

RUGBY PRO D2 Stade Montois
Stade Guy Boniface
 ■ **22 février** reçoit Biarritz (20h45)
 ■ **2 mars** reçoit Montauban
 ■ **16 mars** reçoit Grenoble
 ■ **6 avril** reçoit Perpignan

TENNIS DE TABLE Stade Montois
Par équipe N1 - Salle Christian Diandet
Complexe du Pégly
 ■ **24 mars** reçoit US Vern à 17h

Sous réserve de modification de date et d'horaire



Du sport pendant les vacances

■ **Du 9 au 20 avril**, le service des sports de la Ville de Mont de Marsan organise de nombreuses activités pour les 9-13 ans : escalade, tir à l'arc, équitation, escrime, boxe anglaise, jeux de raquette... Inscriptions à partir du 26 mars.

Renseignements : Service des Sports, Château de Nahuques, 05 58 93 68 79
 Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h30 (ven. 16h30)

Télex

26 février / **Courses de chevaux** / Hippodrome des Grands Pins - 12h ► 10, 18 et 25 mars / **Courses de chevaux** / Hippodrome des Grands Pins - 14h ► 10 mars / **Vide garages** / Association Vieux Pistons / Hall de Nahuques 8h/18h ► 18 mars / **Vide Greniers** / Comité des Fêtes de St-Médard / Hall de Nahuques 8h/18h ► 19 mars / **Cérémonie pour les victimes d'Afrique du Nord** / Monument aux morts - 11h ► 25 mars / **Vide greniers** / St-Médard Sports et Loisirs / Hall de Nahuques 8h/18h ► 11 avril / **Courses de chevaux** / Hippodrome des Grands Pins - 16h15

Majorité municipale

Une détermination positive

Le marathon des vœux est terminé, mais cette tribune est pour nous l'occasion de vous souhaiter une année de confiance retrouvée, de bonheur et de joie collectifs et individuels. Notre équipe ne lâche rien ni sur notre territoire, ni sur le centre-ville de Mont de Marsan et ni sur les grands dossiers.

La réalisation de la portion de ligne à grande vitesse Bordeaux-Hendaye doit être un tournant historique du développement de notre région, comme l'ont été l'installation de la préfecture à Mont de Marsan en 1790 et celle de la BA 118 au lendemain de la seconde guerre mondiale. De ces tournants, qui, au-delà de l'aménagement de notre territoire, conditionnent notre futur pour les décennies à venir.

En outre, les élus, quelles que soient leurs étiquettes politiques, et les acteurs économiques de notre territoire se mobilisent pour qu'à court terme la ligne de TER Mont de Marsan – Bordeaux soit rénovée et électrifiée. Cela permettra d'améliorer le confort des trajets du quotidien et de faire gagner aux utilisateurs de précieuses minutes de trajet.

Ce n'est pas parce que toutes les villes de notre strate voient leur centre souffrir et les rideaux des commerces se baisser les uns après les autres que nous devons nous résigner. Nous ne limiterons pas le débat sur le centre-ville à la seule problématique du stationnement. Il est un outil parmi d'autres pour renforcer la fréquentation. Tous les jours, nous rencontrons des commerçants et des propriétaires d'immeubles du centre. Ils sont en première ligne avec nous dans cette bataille.

Nous sommes étonnés de la stratégie du groupe Orange qui entend délocaliser sa boutique en périphérie de la Mont de Marsan alors que l'État, actionnaire de cette société, plaide la cause et s'engage pour les centres-villes. Le Maire et les élus de la majorité feront le maximum pour tenter d'inverser cette décision nationale. Car, si vu depuis Paris, Mont de Marsan n'est qu'un point sur la carte, pour nous, le maintien de cette boutique dans sa zone actuelle est d'une importance capitale.

Opposition municipale

Malage, un désaveu cinglant !

Le revers subi par M. Dayot sur le dossier de la zone commerciale de Malage ne l'autorise pas, pour autant, à raconter n'importe quoi. Or, c'est ce qu'il fait !

Cette stratégie n'abusera personne. Le procédé est grossier ! M. Dayot n'hésite pas à se dire victime "d'un tripatoillage politique" ou de "récupération politicienne".

Il s'avère que la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui est une autorité administrative totalement indépendante a rejeté le projet soutenu par M. Dayot à une très large majorité (8 voix contre, 2 voix pour). Il est à noter que cette CNAC réexamine complètement le dossier. À titre d'exemple, elle avait émis un avis défavorable au projet de la Storim qui devait s'installer à Haut-Mauco alors que la Commission Départementale avait donné son feu vert.

Il convient de rappeler qu'au départ, nous n'étions pas contre ce projet de Malage. Il était alors évoqué la restructuration de l'entrée de ville et un simple transfert des surfaces commerciales existantes (Carrefour et sa galerie marchande et les commerces longeant l'avenue).

À l'arrivée, il s'agissait d'une zone commerciale de plus de 43 000 m² intégrant de nouvelles activités ! (Par comparaison, la surface du Grand Moun est de 39 000 m²). Il s'agissait donc d'un projet surdimensionné et muet sur la définition et le financement de la restructuration de l'avenue du maréchal Juin. À un moment où chacun peut constater les effets négatifs du Grand Moun sur le centre ville, le projet de Malage devenait aberrant.

La CNAC confirme notre analyse, n'en déplaît à M. Dayot, et précise notamment que :

Vœux hypocrites des politiques et journalistes !

Mes vœux sincères pour cette nouvelle année sont de ne plus voir nos policiers, nos soldats, nos pompiers, nos gendarmes, nos surveillants pénitentiaires, nos médecins et personnels hospitaliers, ces hommes et femmes anges gardiens de notre république, de notre nation, se faire agresser, insulter, caillasser au quotidien, nos voitures, poubelles, mobiliers urbains se faire dégrader, incendier impunément ; de ne plus voir cette haine envers notre drapeau arraché, déchiré, brûlé, notre marseillaise se faire siffler, huer, nos valeurs, nos us et coutumes, notre histoire se faire bafouer, contester. Ne jamais oublier nos aïeux, ces patriotes qui se sont battus et morts pour cette «liberté, égalité, fraternité» mise à mal depuis ces dernières décennies. Si aujourd'hui afficher fièrement notre beau drapeau tricolore à nos fenêtres, sortir en uniforme dans nos rues est perçu comme un acte raciste, d'incitation à la haine, anti républicain, anti européen, anti mondialiste, alors nous sommes tombés bien bas. Je suis triste de voir ma France, ce pays de mon enfance dans cet état où l'on peut ressentir un recul de la démocratie et une hypocrisie rampante, une presse censurant à tour de bras, notre liberté d'expression bâillonnée et nos droits de réponse ignorés. Nous, montoises, montois, français, patriotes pouvons encore inverser cet engrenage infernal et pitoyable. Affichons clairement nos valeurs, notre identité, nos racines et soyons en fiers.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / michael.fn40@gmail.com

La requalification de l'entrée Nord-Est de notre ville et le sauvetage des 300 emplois menacés est à l'arrêt. Essentiellement à cause de la décision « étonnante » prise par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), laquelle est confirmée par la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) dans 95% des cas. Notre volonté de requalifier l'entrée principale de Mont de Marsan et de sauvegarder les emplois tout en protégeant notre centre-ville demeure intacte.

Quant à la réforme des rythmes scolaires, ce n'est pas parce que le Gouvernement Hollande avait fait passer en force la réforme Peillon que nous devons décider dans la précipitation le maintien des 4,5 jours ou le retour à la semaine des 4 jours. Notre préoccupation est entièrement consacrée à l'étude de l'impact des temps scolaires sur nos enfants. Il n'est nulle question d'enjeux financiers. Nous nous refusons de regarder cette problématique à travers le seul prisme financier. Notre PEDT a été jugé positif par tous les acteurs : les associations de parents d'élèves, les enseignants, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) des Landes. Nous avons fait le choix d'une organisation qualitative validée par des réunions, des échanges, des comités de pilotage ; bref, il faut être de mauvaise foi pour dire qu'il n'y a eu aucune concertation sur ce sujet. Notre détermination est positive, et notre méthode de travail privilégiera toujours l'échange au dogme.

Pour plus d'informations, consulter le site internet: www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B.Tortigie, M-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C.Picquet, J-P.Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O.Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieussecq / contact@unautreMont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

"le projet ne précise pas quelles seront les autres enseignes qui se déplaceront ni ce que deviendront les locaux que ces enseignes quitteront ; par conséquent, les conditions de réalisation du projet global restent incertaines ; (...) selon l'étude réalisée par le cabinet Pagniez, le centre ville de Mont-de-Marsan connaît un taux de vacance commerciale de l'ordre de 16 % ; un tel projet est de nature à fragiliser encore plus l'animation du centre ville d'autant plus que les cellules commerciales lui seront éloignées ; (...) le projet architectural ne présente aucune caractéristique de la région ; les bâtiments envisagés seront principalement revêtus d'un bardage métallique sans valeur architecturale notable ; le projet ne contribuera pas à l'amélioration de l'environnement et à l'entrée de ville de Mont de Marsan...". L'avis est consultable sur le site de la CNAC (www.entreprises.gouv.fr/cnac/decisions-cnac). Édifiant!

Le promoteur du projet déclarait dans l'édition du quotidien local du 24/01/2018 : "Si le problème, la pierre d'achoppement, c'est le recyclage du Carrefour, eh bien il n'a qu'à rester là. J'ai déjà été contacté par deux autres enseignes qui sont intéressées par ce projet. Je vais déposer un autre dossier avec une autre enseigne".

En plus de vouloir tuer le centre ville, c'est maintenant Carrefour qui est menacé !

Sans commentaires !

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : gaucherepublct@free.fr

La démocratie locale mise à mal

Les conseils d'école ont été amenés à se prononcer sur une décision déjà prise par Mont-de-Marsan Agglomération concernant le maintien des rythmes scolaires à 4 jours et demi, décision prise sans avoir demandé l'avis ni aux parents d'élèves ni aux enseignants. Il n'y a eu aucun débat, aucun argument, aucune explication. Entendre ensuite à la radio que les parents ont été consultés et que les discussions ont lieu en toute transparence est vraiment de mauvaise foi...

Cela ressemble au même déni de démocratie concernant la pose des compteurs Linky. La majorité municipale n'a pas accepté la proposition de l'élue Mont2Gauche, à savoir que, à défaut d'un moratoire (comme l'ont déjà fait 500 communes), les élus organisent au moins une réunion d'information à destination des citoyens. N'est-ce pas un minimum dans une démocratie ?

Pourquoi ce mépris des citoyens ? Pourquoi refuser d'informer les gens et de leur demander leur avis ? Sommes-nous trop stupides pour comprendre ?

Voilà ce que cela donne une politique de droite !

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

Rencontres au soleil, sur le fil d'Ariane

SAISON CULTURELLE Durant cette saison, le Théâtre de Gascogne a décidé de célébrer l'immense femme de Théâtre qu'est Ariane Mnouchkine et de créer un lien fraternel avec son célèbre Théâtre du Soleil. Modèle de création et de services des publics, le Théâtre du Soleil sera, tel un fil rouge, l'acteur central de trois mouvements déclinés à Paris et chez nous.



Un premier mouvement qui a déjà mené près de 200 personnes, abonnés et habitués du Théâtre de Gascogne, à Paris pour découvrir l'univers du Théâtre du Soleil, la cartoucherie, lieu emblématique où réside depuis plusieurs années la compagnie d'Ariane Mnouchkine et à assister à la représentation de leur dernier grand succès *Une chambre en Inde*. Le Théâtre du Soleil va à présent illuminer le Pôle de Saint-Pierre-du-Mont et notre territoire autour de différentes actions culturelles. Plus qu'un voyage, c'est une véritable aventure humaine et artistique qui s'offre aux spectateurs dans le cadre de ce partenariat.

Retrospective au cœur du soleil

Du 3 au 24 avril, le cinéma le Grand Club de Mont de Marsan accueille l'oeuvre cinématographique d'Ariane Mnouchkine. Plongez au cœur de cette compagnie à travers la projection de leurs plus grandes créations (*Molière* avec Philippe Caubère, 1789, *Le dernier Caravansérail*...) et un documentaire (*L'aventure du Théâtre du Soleil*). Ariane Mnouchkine, avec le Théâtre du Soleil, se lance en 1974 dans la captation filmée de leur spectacle 1789. Elle pousse l'ambition plus loin et réalise en 1978 une grande fresque, imposante, fouguese et somptueuse de *Molière* qui sera diffusée en 1981 à la télévision sous forme d'une série de cinq épisodes

d'une heure avec pour titre *Molière, ou la vie d'un honnête homme*. Fresques grandioses, beautés visuelles, Ariane Mnouchkine réalise des coups de maître dans la fiction cinématographique et c'est ce que le Théâtre de Gascogne vous invite à découvrir.

4 jours de soleil au Théâtre de Gascogne

La figure mythique du théâtre français et ses comédiens viendront à la rencontre du public à Mont de Marsan pour 4 jours d'échanges, de partage et d'ateliers de théâtre avec la troupe française la plus connue au monde. Pour le 3e et dernier mouvement de cette aventure lumineuse, le public partagera ainsi pleinement l'extraordinaire aventure du Théâtre du Soleil. Du vendredi 27 au dimanche 29 avril, venez vous plonger dans l'univers de cette compagnie unique avec un atelier de théâtre (gratuit sur réservation). Le jeudi 26 avril, à 19h au Pôle, rencontre avec Ariane Mnouchkine, animée par Marc Belit, Fondateur de la Scène nationale du Parvis à Tarbes, Joël Brouch, directeur de l'OARA et Antoine Gariel, directeur du Théâtre de Gascogne. Cette dernière entrevue viendra ainsi clore des semaines radieuses d'échanges et d'enrichissement pour tous.

Réservation atelier théâtre : carmen.perrochaud@montdemarsan-agglo.fr
Tout le programme sur : theatredegascogne.fr

Théâtre de Gascogne

Les + vidéo (voir p3)

Deuxième mouvement : Rétrospective au cœur du soleil

Du 3 au 24 avril au cinéma Le Grand Club de Mont de Marsan.

■ **Mardi 3 avril, 19h**
L'Aventure du Théâtre du Soleil (1h15)

■ **Mardi 10 avril, 19h**
Molière (4h10)

■ **Mardi 17 avril, 19h**
1789 (2h26)

■ **Mardi 24 avril, 19h**
Le Dernier Caravansérail (4h30 – en 2 parties)

Tarif unique: 4€, en partenariat avec le cinéma Le Grand Club.



Ariane Mnouchkine

Voilà plus de 50 ans qu'Ariane Mnouchkine a fondé le Théâtre du Soleil avec quelques amis de l'université de la Sorbonne. C'était en 1964, le 29 mai. Depuis, le parcours d'Ariane Mnouchkine, d'origines russe et anglaise, fille du producteur Alexandre Mnouchkine, se confond avec celui du Théâtre du Soleil installé depuis 1970 à la lisière de Paris, à la Cartoucherie de Vincennes. Inscrit au fronton de son théâtre, la devise de la République française "Liberté, Égalité, Fraternité" rappelle qu'Ariane est une ardente militante du service public. Ariane Mnouchkine est une de ces femmes qui sait attirer les enthousiasmes, fédérer les énergies, unir au nom du Théâtre. Une grande artiste, charismatique par son talent, puissante de son imaginaire et de sa haute idée de la scène. L'aventure du Théâtre du Soleil se construit depuis plus de 50 ans grâce à la fidélité et à l'affection du public nombreux tant en France qu'à l'étranger. Son parcours est marqué par une interrogation constante sur le rôle, la place du théâtre et sa capacité à représenter l'époque actuelle. Cet engagement à traiter des grandes questions politiques et humaines, sous un angle universel, se mêle à la recherche de grandes formes de récits, à la confluence des arts de l'Orient et de l'Occident.

Télex

Musique en corps et toujours / Atelier musical rattaché à l'association CHORELLES Mont de Marsan / Pour l'équilibre, la mémoire, la concentration, le bien-être... / Forum Saint-Pierre-du-Mont - Vendredi 14h30/15h30 ou 17h30/18h30



▲ "Rendez-vous"

La Médiathèque départementale des Landes vous invite à rencontrer Sébastien Destremau, skipper averti et journaliste sportif. Il a 52 ans quand il prend le départ pour le Vendée Globe 2016-2017 à bord d'un bateau déjà ancien. Entre courage, solitude et moments de grâce, ses vidéos postées quotidiennement passionnent les médias et le grand public, qui vont suivre jour après jour ses péripéties et ses galères. Cette aventure sportive et personnelle, il la raconte dans "Seul au monde", paru aux éditions XO en 2017. Ce récit est l'histoire hors norme de ce marin arrivé bon dernier après 124 jours d'épreuves. Sébastien Destremau interviendra également l'après-midi au Centre pénitentiaire.

"Rendez-vous" avec Sébastien Destremau à la médiathèque de Saint-Martin-d'Oney le vendredi 16 mars à 19h www.medialandes.fr

Le Printemps de Bougue, 8^e édition

FESTIVAL Du 10 au 25 mars, Bougue accueillera le Printemps de Bougue.

Organisé par le Théâtre Label Etoile, cet événement sensibilise le public à la diversité du spectacle vivant à travers le théâtre, la danse, la chanson... Les 10 et 11 mars, Mathieu Boulet, comédien de la troupe, animera un stage de théâtre. Le 16 mars, Lydie Salvayre, auteure et Prix Goncourt 2014, viendra rencontrer ses lecteurs à la médiathèque de Bougue. Samedi 17 mars, les chansons rock littéraires et naturalistes du groupe Baribal animeront le foyer de Bougue. Enfin, deux pièces de théâtre seront présentées les 23 et 25 mars : "Le Cœur sur la main" de et avec Gauthier Fourcade et "Les Douze travaux d'Hercule (ou presque)", un spectacle familial d'Alexis Consolato et Sarah Gabrielle.



■ Du 10 au 25 mars

Informations et réservations sur : www.labeletoile.fr

📍 Théâtre Label Etoile

Le Théâtre des Lumières fête ses 10 ans

ANNIVERSAIRE Créée en 2008 par Aurélia Bartolomé, Laurence Niedzwiecki et Yannick Fichant, la compagnie montoise Le Théâtre des Lumières célèbre cette année son dixième anniversaire.

À cette occasion, la troupe organise du 2 au 11 mars plusieurs animations ouvertes à tous. Au programme : expositions, concerts, lecture théâtralisée et présentation de leur nouvelle pièce "Les Chevaliers de la Table Ronde".

Bien plus qu'une troupe de théâtre

Souhaitant rendre la pratique théâtrale accessible au plus grand nombre, le Théâtre des Lumières a diversifié ses activités au fil des années. Il propose aujourd'hui non seulement des spectacles mais également des ateliers, des formations, des rencontres artistiques et même un festival, le "Festival de Tréteaux", dans le cadre de Marsan sur Scènes. Très impliquée dans le territoire, la troupe accueille plus de 170 élèves de tout âge et de tout horizon dans son école d'éducation

artistique. Au total, ce sont plus de 58 000 spectateurs qui ont déjà assisté à l'une de leurs activités.



■ Du 2 au 11 mars

Plus d'informations : www.theatredeslumieres.fr

📍 Théâtre des Lumières

Métamorphose du Marque-pages

PLURIDISCIPLINAIRE Après les vacances d'hiver, les missions du site du Marque-pages évoluent pour devenir un lieu de vie du quartier à multiples facettes : de la culture mais aussi des actions de proximité.

Le site accueille désormais les bureaux des animateurs et médiateurs de quartiers du service Politique de la Ville de Mont de Marsan Agglo. Au cœur du quartier, cette présence repérée et permanente est une réelle volonté politique d'aller au plus près des préoccupations des habitants avec une densification de l'offre de services publics de proximité.

La grande salle, réaménagée au mois de mars, va devenir un espace pluridisciplinaire accueillant différentes permanences : Information au droit, Insertion, Formation et Clauses sociales et celles de la GUP (Gestion Urbaine de Proximité). Côté jeunesse on retrouvera les actions Orientation Jeunesse, Junior association du Peyrouat et des ateliers du PRE (Programme de Réussite Éducative). En soirée le lieu accueillera des animations thématiques autour de la parentalité, des ados, des femmes... La Direction Politique de la Ville réfléchit au déploiement d'animations littéraires et d'expositions culturelles pour et avec les habitants.

Le site aura aussi pour vocation d'accueillir les animations d'associations et d'autres structures comme par exemple le Bureau Information Jeunesse qui délocalisera certaines de ses interventions. L'occasion d'ouvrir le quartier à de nouveaux visiteurs et de le leur faire découvrir, mais aussi d'amener des actions de la ville au plus près du quartier Nord.

Prolongement et amplification du service de lecture publique

Côté lecture publique, l'ensemble du fonds jeunesse restera sur place et sera mis à disposition des enseignants souhaitant y amener leur classe, ce qui viendra compléter avantageusement leur possibilité d'emprunter 30 livres à la Médiathèque du Marsan pour leurs activités Lecture à l'école ou au Marque-pages. La Médiathèque peut également accueillir des groupes de scolaires, encadrés par un enseignant, pour une visite découverte, une visite suivie d'une lecture, pour l'emprunt d'un lot de documents ou pour une action spécifique autour d'une animation inscrite au programme trimestriel. Les enseignants intéressés peuvent se renseigner par téléphone ou sur place.

De son côté, la collection documentaire anciennement présentée au Marque-pages sera transférée à la Médiathèque du Marsan. La réunion des 2 collections favorisera une plus grande accessibilité aux fonds documentaires par le plus grand nombre, dans des créneaux horaires élargis (35h contre 14h actuellement) et sur toute l'année. De même, les animations pour la jeunesse (heure du conte, séances de lecture pour les bébés-lecteurs, ateliers science ou informatique...) comme pour le public adulte (club lecture, conférences et rencontres thématiques...) se dérouleront désormais à la Médiathèque et sont d'ores et déjà prévues dans le futur programme trimestriel.

L'agenda culturel de l'Agglo

JUSQU'AU 28 JUIN 2019

Les maisons landaises : histoire et traditions

Exposition
Archives départementales

JEUDI 15 FÉVRIER

Café Lions Alzheimer pour les aidants

Communication et maladie d'Alzheimer
Organisé par Lions Club Mont de Marsan et Doyen-Pomme de Pin
Le Potcheen - 10h

SAMEDI 17 FÉVRIER

Pat y Picos

Chansons latino-américaines
Cercle des Citoyens - 21h

MERCREDI 21 FÉVRIER

Apéro-concerts "Musicopas"

Blues tropical
Mojo Bruno & Mannish Boys
Villa Mirasol - 19h

VENDREDI 23 FÉVRIER

Otzeki + Terre Neuve

Concerts electro
caféMusic' - 21h

SAMEDI 24 FÉVRIER

Speed Banding

caféMusic' - 15h

MERCREDI 28 FÉVRIER

Apéro-concerts "Musicopas"

Rock, pop
Acouphènes
Villa Mirasol - 19h

DU 1^{er} AU 31 MARS

Les 10 ans du Théâtre des Lumières

Exposition
Vernissage le 10 mars à 8h30 et soirée festive
caféMusic' - 21h

JEUDI 1^{er} MARS

Blick Bassy

Concert Jazz du monde
caféMusic' - 20h

VENDREDI 2 MARS

Arthur la légende du roi

Lecture théâtralisée et musicale
Par le Théâtre des Lumières
Librairie Caractères - 19h

SAMEDI 3 MARS

Mont Dub Session #1

Musique
Soom T + Equal Brothers
caféMusic' - 21h

3 ET 4 MARS

Univers des maquettes, de modèles réduits et de figurines

Exposition
Salle des fêtes de Campagne - de 10h à 18h

MERCREDI 7 MARS

Apéro-concerts "Musicopas"

Rock-pop 60's
Marry Me - 60's Cover Band
Villa Mirasol - 19h

DIMANCHE 11 MARS

Les Chevaliers et la table ronde

Récit spectacle
Par le Théâtre des Lumières
Le Pégé - 17h

MARDI 13 MARS

Le trouvère

Opéra
De Giuseppe Verdi
En 4 actes (Version originale en italien surtitré en français)
Le Pôle - 20h30

MERCREDI 14 MARS

Apéro-concerts "Musicopas"

Rockin' blues & boogie
The Howlin'blues Trio
Villa Mirasol - 19h

JEUDI 15 MARS

Café Alzheimer pour les aidants

L'apport des médecines complémentaires
Organisé par Lions Club Mont de Marsan et Doyen-Pomme de Pin
Le Potcheen - 10h

VENDREDI 16 MARS

Mathieu Madénian

Humour
Le Molière - 20h30

SAMEDI 17 MARS

La Fondation Taylor

Conférence
En partenariat avec la Villa Mirasol, par Mauro Corda, Frédérique Giess, Jean-François Larrieu, Fondation Taylor (Paris)
Créée en 1844, cette fondation développe la connaissance des arts grâce à l'entraide des artistes et à la générosité de ceux qui les soutiennent. Elle est installée dans l'hôtel particulier du peintre amiénois Albert Maignan, président de la Fondation de 1905 à 1908.
Musée Despiou Wierick - 15h

Siboy

Concert rap trap
caféMusic' - 20h

DIMANCHE 18 MARS

Opus 7-17

Concert
En faveur de l'Unicef, par Opus 7-17, groupe de choristes de l'association Chor'Elles de Mont de Marsan, accompagné par des jeunes de Tudelanos et dirigés par pascal Courtois et Chantal Giral
Eglise Saint-Vincent-de-Paul - 16h30

MARDI 20 MARS

Concours de peintures de Saint-Pierre-du-Mont

Date limite de dépôt des tableaux
Thème "vagabondage(s)"
Catégorie Adolescents (12-17 ans) & Adultes (+ de 17 ans).
Concours non ouvert aux professionnels.

MERCREDI 21 MARS

Apéro-concerts "Musicopas"

Jazz, blues, musiques du monde
Les Frères de Loin
Villa Mirasol - 19h

JEUDI 22 MARS

The High Road to Kilkenny

Répertoire récréatif
Chansons en gaélique et danses du baroque irlandais.
Le Molière - 20h30

SAMEDI 24 MARS

Les Brumes Sonores #1

Concerts de Musiques électroniques
caféMusic' - 21h

DU 26 MARS AU 6 AVRIL

Exposition des tableaux du concours de peintres amateurs

Exposition
Hall de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont

MARDI 27 MARS

Histoire de la Société d'Agriculture des Landes au XIX^e siècle

Conférence
Archives départementales - 18h

MERCREDI 28 MARS

Apéro-concerts "Musicopas"

Musique tzigane et jazz manouche
Romano Dandies
Villa Mirasol - 19h

SAMEDI 31 MARS

Franito

Flamenco burlesque
Entre musique, théâtre et danse, Franito est une création totalement atypique et drôlissime
Le Pôle - 20h30

DU 3 AU 7 AVRIL

Festival Ciné-Attac Marsan

Cinéma
Royal / Toiles du Moun

MERCREDI 4 AVRIL

Apéro-concerts "Musicopas"

Jazz, soul et gospel
Monique Thomas, voix & Yann Pénichou, guitares
Villa Mirasol - 19h

VENDREDI 6 AVRIL

Remise des prix du Concours de Nouvelles et du Concours de Peintures

Exposition
Hôtel de Ville - 18h30

SAMEDI 7 AVRIL

Concert de Printemps

Musique
Par l'école de musique IDEM
Le Pôle

7 ET 8 AVRIL

Stages de Théâtre

Stage
Organisés par des professionnels invités par le Théâtre des Lumières
Le Pégé

MERCREDI 11 AVRIL

Apéro-concerts "Musicopas"

Country & Blues
T.bo & The Lightnin' Rockets
Villa Mirasol - 19h



Anniversaire du Club Quetzal, 20 ans d'actions

ANNIVERSAIRE Pour fêter cela, l'association organise une soirée concert le 20 mars prochain, avec l'artiste guatémaltaise Sara Curruchich.

L'association Club Quetzal, les Amis de Rigoberta Menchú, créée par de jeunes collégiens montois et à l'initiative de Vincent Simon, célèbre cette année 20 ans d'échanges, de solidarité et d'amitié entre Mont de Marsan et Santa Catarina Palopo, entre la France et le Guatemala.

En 20 ans, plus de 5000 enfants mayas ont été "emmenés sur le chemin de l'école", pour reprendre le message symbolique de l'instituteur montois Jean Larrouture, et ce grâce aux actions menées par le Club Quetzal. La mission de l'association s'articule autour de trois piliers : l'éducation, les droits de l'Homme et le commerce équitable.

Une aide à la scolarisation

Aujourd'hui, et grâce aux dons de l'association, ce sont 3 établissements scolaires, dont les élèves sont d'origine maya, qui reçoivent une aide financière. Les recettes des diverses manifestations organisées en France permettent aux jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans d'être scolarisés et de recevoir une éducation de qualité, dans le respect de la culture maya.

Une chanteuse maya

Depuis 2016 et à travers le programme "Jeune Talent Maya", le Club soutient 3 jeunes aux parcours extraordinaires : Alexander Martin jeune cuisinier, Anibal Tax, mécanicien de bateaux et Sara Curruchich, auteur compositeur interprète. Avec son grand talent, Sara célébrera les 20 ans du "Club Quetzal, les amis de Rigoberta Menchú".

■ "20 ans du Club Quetzal"

Sara Curruchich - Concert
Vendredi 30 mars
Le Molière - Mont de Marsan

Renseignements :
Clubquetzal@gmail.com
www.clubquetzal.org

Télex

Sam'Chante / Petit ensemble vocal mixte (amateurs passionnés, non professionnels) recherche choristes hommes / Rens. 07 77 22 64 51 ou 06 83 17 62 04 ▶ 17 février / comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont / Maison du temps libre / 15h ▶ 18 mars / **Loto bingo** / Organisé par l'association Détente et Loisirs de Saint-Pierre-du-Mont /

/ **Bal gascon** / Salle des fêtes de Laglorieuse - 21h ▶ 27 février / Conseil communautaire / Salle du conseil - Siège de Mont de Marsan Agglo / 19h ▶ 4 mars / **Loto bingo** / Organisé par le Maison du temps libre / 15h ▶ 24 et 25 mars / **Exposition artisanale** / Salle des fêtes de Laglorieuse ▶ 2 avril / **Pâques - Chasse aux œuf** / Jardins familiaux Saint-Pierre-du-Mont / 11h

EXPOSITION CHRISTOPHE CHARBONNEL

GUERRIERS ET CAVALIERS

MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK
3 FÉVRIER – 20 MAI 2018



Christophe Charbonnel, Groupe de guerriers plaque II, bronze (2010), coll. de l'artiste ©Michelle Constantini

en partenariat avec

Galerie BAYART
www.galeriebayart.fr



Musée Despiau-Wlérick

6 place Marguerite de Navarre / 05 58 75 00 45
montdemarsan.fr / YouTube Musée Despiau-Wlérick

Les
Landes
en
capitale

Mont
de
ARSAN